SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

RAPPORT DE RECHERCHE

Les femmes qui commettent des infractions sexuelles : profil et étude des résultats de programme

2018 Nº R-416

This report is also available in English. Should a copy be required, it can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Le présent rapport est également disponible en anglais. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

Correctional Service Canada | Service correctionnel Canada

Canada

Les femmes qui commettent des infractions sexuelles : profil et étude des résultats de programme

Kayla A. Wanamaker

Dena Derkzen

Chelsea De Moor

et

Kaitlyn Wardrop

Service correctionnel du Canada

Août 2018

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier Catherine Morisette de son aide avec le codage des dossiers des délinquants. Ils remercient également Geoff Wilton de son soutien relativement au code pour l'examen par les pairs et à l'extraction des données sur la récidive.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers Sebastian Baglole et Ryan Miller pour le codage des dossiers judiciaires des délinquantes et pour la saisie dans le logiciel SPSS des renseignements tirés de la rétroaction des participantes.

Nous aimerions en outre remercier Lynn Stewart de son examen du rapport provisoire et de sa rétroaction, ainsi que Jennie Thompson de son soutien relatif à l'extraction de données et à l'analyse de la récidive ainsi que de son examen et de sa rétroaction approfondis.

Enfin, nous remercions toutes les délinquantes et toutes les intervenantes de programme qui ont participé à notre recherche. Sans leur collaboration, leurs réponses et leur rétroaction, et sans l'aide des intervenantes dans la distribution et la collecte de données, ce projet n'aurait pas été possible.

Résumé

Mots clés : *délinquantes sexuelles, délinquantes, infractions sexuelles, programmes correctionnels, résultats de programme*

Les délinquantes sexuelles constituent une faible proportion de la population de délinquants. Vu la gravité de l'infraction criminelle et son incidence sur les victimes, il est important, pour concevoir et mettre en œuvre des interventions appropriées, de comprendre les caractéristiques et les besoins liés aux facteurs criminogènes des délinquantes sexuelles. Le Programme pour délinquantes sexuelles (PDS) est offert dans le cadre du continuum de soins du Service correctionnel du Canada (SCC). Le programme est composé de modules qui ciblent les comportements négatifs passés, les croyances et les normes personnelles, la gestion des émotions, la communication, l'atteinte des buts, le comportement dans la collectivité, les relations et la sexualité.

Les objectifs de la présente étude étaient les suivants : 1) approfondir les recherches antérieures en examinant le profil des délinquantes sexuelles, y compris les données démographiques, les antécédents, les caractéristiques de l'infraction et de la peine, les renseignements sur le risque et les besoins, de même que les résultats après la mise en liberté; et 2) évaluer les gains de traitement pour les personnes qui terminent le PDS et en examiner les résultats après la mise en liberté. Toutes les délinquantes sexuelles qui étaient sous la surveillance du SCC entre janvier 2000 et décembre 2017 ont été incluses dans l'étude (n = 117). Les résultats d'un sous-échantillon de délinquantes sexuelles qui ont terminé le PDS (n = 33) ainsi que les résultats d'une batterie de mesures d'évaluation auto-déclarées réalisées entre 2010 et 2017 ont été examinés.

Les résultats ont indiqué que les délinquantes sexuelles étaient habituellement dans la trentaine, étaient de race blanche et avaient un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires. La durée moyenne des peines était d'un peu plus de trois ans et demi. Les renseignements sur les victimes indiquaient que plus du quart des délinquantes avaient commis une infraction sexuelle contre un membre de leur famille. Environ 86 % des victimes étaient des enfants. Plus de la moitié des délinquantes faisant partie de l'échantillon avaient plus d'une victime, la plupart des victimes étant des fillettes. La majeure partie des délinquantes sexuelles ont été évaluées comme présentant un risque élevé. De plus, elles manifestaient généralement un besoin élevé dans le domaine de la vie personnelle et affective et dans le domaine des relations matrimoniales et familiales. Sur toutes les délinquantes sexuelles mises en liberté (n = 87), 15 % avaient été réincarcérées avant l'expiration du mandat (suivi moyen de 12 mois); l'une d'entre elles l'avait été pour une nouvelle infraction. Après l'expiration du mandat, 18 % de 72 femmes avaient reçu au moins une nouvelle condamnation d'après les dossiers du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) (suivi moyen = 57 mois); deux pour des infractions sexuelles, six pour des infractions avec violence et sept pour des infractions sans violence.

Le taux d'achèvement du PDS était de 82 %. Les délinquantes qui avaient terminé le PDS faisaient preuve d'un plus grand contrôle de leurs émotions, d'un comportement orienté vers le but et d'autoefficacité, et elles affichaient des compétences en résolution de problèmes. De plus, elles se sentaient moins seules et vivaient moins de distorsions cognitives et de difficultés reliées au contrôle des impulsions. Les participantes ont déclaré être hautement satisfaites du PDS. Le taux de réincarcération avant l'expiration du mandat chez les délinquantes ayant terminé le PDS qui étaient mises en liberté (n = 28; suivi moyen de 12,5 mois) était de 10,7 %. Aucune d'entre elles n'a été réincarcérée pour une nouvelle infraction. Après l'expiration du mandat (n = 21), une femme a été réincarcérée; la raison en était une infraction sexuelle (suivi moyen de 22 mois).

Cette recherche a mis en évidence les caractéristiques et les besoins des délinquantes sexuelles en guise de fondement de la conception d'interventions appropriées. Les résultats ont démontré que la participation au PDS était associée à des gains de traitement. D'autres recherches axées sur les résultats de la participation au PDS concernant tous les types de délinquance sexuelle et utilisant un plus vaste échantillon permettraient d'établir une preuve plus certaine de l'efficacité des interventions du PDS quant à la réduction de la récidive.

Table des matières

Remerciements ii

Résumé iii

Liste des tableaux v

Liste des annexes vi

Introduction 1

Méthode 6

Participantes 6

Mesures 6

Approche analytique 12

Résultats 13

Partie I : Mise à jour du profil des délinquantes sexuelles dans les établissements fédéraux 14

Partie II : Résultats des participantes au Programme pour délinquantes sexuelles (PDS) 20

Analyse 28

Les délinquantes sexuelles 28

Limites et recherche future 31

Conclusions 32

Bibliographie 33

Liste des tableaux

Tableau 1 14

Caractéristiques démographiques : âge, origine ethnique et situation de famille (N = 117) 14

Tableau 2 15

Renseignements sur les victimes d'infractions sexuelles 15

Tableau 3 17

Cotes du risque, du besoin, de la motivation, du potentiel de réinsertion sociale, de la responsabilisation et de l'engagement à l'admission 17

Tableau 4 21

Données démographiques sur les délinquantes sexuelles participant au PDS 21

Tableau 5 23

Changements des cotes des mesures d'évaluation entre les résultats obtenus avant et après le PDS 23

Tableau 6 24

Passage à l'étape inférieure ou supérieure de l'URICA entre les résultats obtenus avant et après le PDS 24

Liste des annexes

Annexe A : Résultats supplémentaires 37
Annexe B : Résultats de la rétroaction des participantes 47

Introduction

Les femmes constituent un faible pourcentage de la population de délinquants; notamment, très peu d'entre elles sont condamnées pour des infractions sexuelles. Les estimations de la proportion de femmes qui sont des délinquantes sexuelles varient de manière importante selon les sources des données. Par exemple, une méta-analyse réalisée par Cortoni, Babchishin et Rat (2017) a révélé que la proportion des délinquants sexuels qui sont des femmes allait de 0,4 % à 6,8 %, avec une moyenne méta-analytique de 2,2 %. Cependant, les données auto-déclarées par les victimes indiquent un plus haut taux de prévalence des délinquantes sexuelles, avec une moyenne méta-analytique de 11,6 % (Cortoni et coll., 2017). En fait, certaines donnees auto-déclarées par les victimes indiquent un taux de prévalence pouvant aller jusqu'à 58 % (Denov, 2003). Une étude sur les femmes purgeant une peine de ressort fédéral a évalué à 1 % le taux de délinquantes sexuelles au sein de la population de délinquantes au Canada (Allenby, Taylor, Cossette et Fortin, 2012).

Les recherches ont généralement révélé de très bas taux de récidive chez les délinquantes sexuelles, ces taux étant de 1,5 % à 1,8 % pour les nouvelles infractions sexuelles (périodes de suivi moyennes de 6,5 ans et de 5 ans, respectivement; Cortoni, Hanson et Coache, 2010; Sandler et Freeman, 2009), de 9 % pour les nouvelles infractions avec violence (y compris de nature sexuelle) et de 23,5 % pour toute nouvelle infraction commise de nouveau, selon une période de suivi moyenne de 6,5 ans (Cortoni et coll., 2010). Même s'il y a peu de recherches axées sur les délinquantes sexuelles au Canada, pour tous les délinquants sexuels candiens qui ont été libérés d'un établissement fédéral, le taux de réincarcération dans un délai d'un an et avant l'expiration du mandat était de 18 % (Stewart, Nolan, et Rubenfeld, 2016). Malheureusement, ce taux a été établi au moyen d'un échantillon mélangé de délinquants et de délinquantes. Des recherches sont nécessaires pour de déterminer les taux de récidive chez les délinquantes sexuelles qui sont libérées d'un établissement fédéral au Canada.

Même si cette population est de petite taille, vu la gravité de l'infraction criminelle et son incidence sur les victimes, il est important d'étudier les délinquantes sexuelles. Plus particulièrement, il faut une recherche évaluant le profil psychologique de ces femmes et les facteurs de risque qui devraient être ciblés pendant le traitement (Elliott, Eldridge, Ashfield et Beech, 2010). La compréhension d'éventuelles différences entre les sexes dans les

comportements sexuels délinquants peut renforcer les efforts liés à la réinsertion sociale (Allenby et coll., 2012).

Les caractéristiques des délinquantes sexuelles et leurs schémas criminels

Plusieurs études ont présenté en détail les caractéristiques des femmes commettant une infraction sexuelle. Examinant un échantillon de délinquantes sexuelles des États-Unis, Lewis et Stanley (2000) ont constaté que ces dernières étaient habituellement de jeunes femmes célibataires de race blanche qui étaient employées au moment de la perpétration de leur infraction. Bon nombre de ces femmes avaient des problèmes de santé mentale : 67 % déclaraient avoir passé du temps dans une clinique psychiatrique externe et le tiers d'entre elles déclaraient des antécédents de tentatives de suicide. D'autres études ont souligné que des antécédents de mauvais traitements pendant l'enfance et de dysfonctionnement familial étaient courants – y compris des antécédents de violence sexuelle, physique et émotionnelle et de négligence (Gillespie et coll., 2015; Levenson, Willis et Prescott, 2015; Nathan et Ward, 2002). De plus, de nombreuses délinquantes sexuelles avaient un coaccusé qui était impliqué dans l'infraction sexuelle – le plus souvent un partenaire intime. Fait à souligner, Gillespie et ses collègues (2015) ont constaté que parmi les femmes ayant commis une infraction de leur propre chef, nombreuses étaient celles qui présentaient des états d'humeur négative et des fantasmes abusifs et qui manifestaient un plus grand besoin d'intimité, de puissance ou de dominance que les femmes ayant commis une infraction avec un coaccusé.

En ce qui concerne la population canadienne de délinquants sous responsabilité fédérale, Allenby et coll. (2012) ont constaté que parmi les 58 délinquantes sexuelles qui faisaient partie de leur profil, la plupart étaient âgées entre 30 et 49 ans (63,8 %), étaient de race blanche (74,1 %), étaient célibataires (36,2 %) ou mariées ou en union de fait (39,7 %) et avaient un niveau de scolarité inférieur aux études secondaires (69,1 %). En moyenne, ces femmes purgeaient une peine de 3,7 ans (écart-type = 2 ans, étendue = de 2 à 12 ans). Environ 72 % des délinquantes sexuelles commettaient leur ou leurs infractions avec au moins un complice, qui était surtout de sexe masculin (82 %) et qui était probablement le conjoint de la délinquante (63 %). Nous avons constaté que la plupart des délinquantes sexuelles (57,9 %) n'avaient fait qu'une seule victime; cependant, 22,8 % d'entre elles avaient fait deux victimes, et 19,4 % avaient fait au moins trois victimes. La plus grande proportion des victimes (36 %) étaient des adolescents de 12 à 17 ans, tandis que (28 %) des victimes étaient identifiées comme des enfants

âgés de 5 à 11 ans. En outre, la plupart de ces victimes (71 %) étaient de sexe féminin et n'avaient pas de lien de parenté direct (c.-à-d., il s'agissait d'un lien extrafamilial) avec la délinquante (63 %).

Il existe un corpus important d'ouvrages concernant l'élaboration et l'application des typologies de délinquants impliqués dans des infractions sexuelles. Ces ouvrages seront examinés en détail dans un rapport du SCC de 2018, *Validation de quatre voies menant à la délinquance sexuelle chez les femmes* (Wanamaker, Derkzen et De Moor, 2018).

Besoins des délinquantes sexuelles en matière de traitement

Allenby et ses collègues (2012) ont examiné le risque[1] particulier et les besoins liés aux facteurs criminogènes[2] (voir la Directive du commissaire [DC] 705-6 pour de plus amples renseignements) des femmes sous la garde du SCC qui commettent des infractions sexuelles. Dans l'ensemble, ils ont constaté que 49 % des femmes de leur échantillon étaient évaluées comme présentant un risque élevé et que 37,3 %, comme présentant un risque moyen; 71,9 % de l'échantillon avaient une cote de besoin élevé; et 28,1 % avaient une cote globale de besoin modéré. La majeure partie des délinquantes sexuelles avaient un besoin considérable dans le domaine des relations matrimoniales et familiales (71,9 %), et un peu plus de la moitié des délinquantes faisant partie de l'échantillon avaient certains besoins en matière d'emploi et d'études. Presque toutes ces femmes avaient des besoins considérables dans le domaine de la vie personnelle et affective (91,2 %); elles ont notamment de la difficulté à résoudre des problèmes interpersonnels, manquent d'assertivité, ont de la difficulté à faire face au stress, sont inconscientes des conséquences, ont de la difficulté à faire des choix et ont des comportements impulsifs et les piètres compétences en reconnaissance des problèmes. Plus de 50 % des délinquantes faisant partie de l'échantillon ont déclaré avoir été victimes de violence conjugale, de relations négatives avec les parents et/ou de mauvais traitements subis durant l'enfance.

Elliott et ses collègues (2010) ont fait état de constatations semblables dans leur analyse des facteurs de risque des délinquantes sexuelles chez 43 femmes condamnées pour des

---

[1] Le SCC mesure le risque statique en évaluant les antécédents criminels, la gravité de l'infraction et les antécédents de délinquance sexuelle.

[2] Les besoins liés aux facteurs criminogènes sont également appelés des facteurs de risque dynamiques. Ils sont mesurés en analysant et évaluant sept domaines : l'éducation/l'emploi, la situation familiale/matrimoniale, les fréquentations/interactions sociales, la toxicomanie, le comportement dans la collectivité, la vie personnelle/affective et les attitudes.

infractions sexuelles au Royaume-Uni. Plus précisément, les chercheurs ont constaté que 67 % des délinquantes faisant partie de l'échantillon avaient signalé une certaine forme de mauvais traitements, que 51 % d'entre elles avaient signalé un rejet ou une négligence de la part des parents et que 49 % avaient indiqué avoir été peu attachées à leur principal fournisseur de soins dans l'enfance. En outre, 74 % des délinquantes faisant partie de l'échantillon ont déclaré avoir déjà été dans une relation marquée par l'exploitation ou les mauvais traitements. Près de la moitié des délinquantes faisant partie de l'échantillon (49 %) ont signalé avoir de la difficulté à composer avec les émotions négatives, et environ 70 % d'entre elles ont affiché des distorsions cognitives liées à la nature des sévices liés à leur infraction ou à leur interprétation selon laquelle les enfants sont des êtres sexuels. Dans l'ensemble, il y a nettement des points en commun parmi les délinquantes sexuelles dans tous les ouvrages internationaux, y compris les déficits personnels et émotionnels et les expériences négatives pendant l'enfance; cependant, il faut mener plus de recherches : il est notamment important d'examiner en quoi ces facteurs sont liés aux résultats du traitement correctionnel et si le fait de cibler efficacement ces facteurs se traduit par des gains de traitement importants pour les délinquantes.

Aperçu du Programme pour délinquantes sexuelles au SCC

Le Programme pour délinquantes sexuelles (PDS) fait partie du continuum de soins et du cercle de soins (dans le cas des délinquantes autochtones) du SCC. Il a été conçu pour être offert de manière individuelle, mais il doit être donné à des groupes chaque fois que cela est possible. Fait important, une délinquante est considérée comme ayant commis une infraction à caractère sexuel si elle a : a) été reconnue coupable d'une infraction sexuelle; b) été déclarée coupable d'une infraction non sexuelle pour laquelle il y a eu motivation sexuelle; et/ou c) a admis avoir commis une infraction sexuelle pour laquelle elle n'a pas été déclarée coupable (SCC, 2002). Les principaux objectifs du PDS sont les suivants : 1) apprendre aux femmes à cerner les facteurs qui influencent leurs infractions; et 2) apprendre aux femmes comment composer plus efficacement avec ces facteurs afin de réduire la récidive et d'augmenter la probabilité de mener une vie prosociale et satisfaisante. Le programme est donné par des agents de programmes correctionnels ou des agents de programmes correctionnels autochtones qualifiés, avec l'aide d'un psychologue qui a reçu une formation à cet égard, constituant une équipe de soutien multidisciplinaire. Le PDS est composé de sept modules destinés aux délinquantes sexuelles. Chaque module comprend plusieurs séances d'une durée de 2,5 heures. Au total, 59 séances sont offertes à raison

de 4 à 6 séances par semaine (y compris des séances individuelles). La dernière séance de chaque module est axée sur l'élaboration par les participantes d'un plan personnel de maîtrise de soi destiné à renforcer leur capacité de gérer les situations à risque élevé qui pourraient conduire à la récidive.

Le PDS englobe les sept modules suivants : 1) Contexte de la délinquance : vise à sensibiliser davantage les participantes au contexte des infractions, à cerner les comportements négatifs passés et à relever les forces et les objectifs futurs; 2) Croyances et normes de conduite personnelles : comprend un modèle susceptible d'aider à restructurer les croyances personnelles qui favorisent la délinquance sexuelle et vise à apprendre aux participantes à cerner les distorsions et à les remplacer par des pensées utiles et convenables; 3) Maîtrise des émotions : examine en quoi les schémas criminels peuvent être reliés à la gestion des émotions et permet aux participantes de mettre en pratique des compétences pour maîtriser leurs comportements; 4) Sexualité : est conçu pour guider les participantes afin qu'elles comprennent des comportements sexuels sains grâce à la compréhension du sexe, de la sexualité, de l'intimité et des limites saines; 5) Communication : vise à habiliter les participantes à contrôler leurs comportements au moyen de compétences qui contribueront à l'atteinte des objectifs et à de saines communications; 6) Relations : présente les concepts reliés à la violence familiale et à l'établissement de relations saines; et 7) Fonctionnement dans la collectivité : permet aux participantes de réfléchir à elles-mêmes, à leur mode de vie et aux choix qu'elles ont faits, et encourage les participantes à être indépendantes et à être personnellement responsables de leur propre bien-être.

Présente étude

La présente étude est divisée en deux parties. La partie I a pour but d'approfondir la recherche antérieure réalisée par Allenby et coll. (2012) au SCC en examinant le profil de toutes les délinquantes sexuelles, y compris les données démographiques, les antécédents, les caractéristiques de l'infraction et de la peine, les caractéristiques des victimes et les renseignements sur le risque et les besoins, en plus des résultats après la mise en liberté. La partie II a pour but d'évaluer les changements relatifs aux attitudes et aux compétences qui s'opèrent chez les délinquantes à la suite de leur participation au PDS, ainsi que les résultats dans la collectivité après l'achèvement du PDS par les délinquantes mises en liberté.

Méthode

Participantes

La sélection de l'échantillon examiné était fondée sur une définition des délinquantes sexuelles élaborée par le Service correctionnel du Canada (SCC) dans le cadre du Protocole d'évaluation et de traitement pour les délinquantes sexuelles. Plus précisément, une délinquante sexuelle s'entend de toute délinquante qui :

a) a été reconnue coupable d'une infraction sexuelle;

b) a été reconnue coupable d'une infraction non sexuelle, mais ayant des motivations sexuelles;

c) a admis avoir commis une infraction sexuelle pour laquelle elle n'a pas été condamnée (SCC, 2002).

Selon cette définition, la prostitution et les infractions liées à la prostitution ne sont pas considérées comme étant des infractions sexuelles. Toutes les délinquantes rentrant dans l'une ou l'autre des catégories précitées et placées sous la surveillance du SCC (en établissement ou dans la collectivité) entre janvier 2000 et décembre 2017 ont été incluses dans les analyses relatives à la partie de l'étude qui est consacrée au profil. Au total, 117 délinquantes sexuelles font l'objet des analyses.

La seconde partie de la présente étude porte sur les résultats des participantes. Un sous-échantillon de 33 délinquantes sexuelles représentatives qui ont participé au Programme pour délinquantes sexuelles (PDS) et qui ont achevé la batterie de mesures antérieures et postérieures à l'évaluation entre les années 2010 et 2017 ont été incluses dans l'analyse des résultats intermédiaires. Un total de 40 femmes ayant terminé le PDS ont été incluses dans l'analyse des réincarcérations avant l'expiration du mandat et de la récidive après la mise en liberté à l'expiration du mandat (voir la figure 1A à l'annexe A).

Mesures

Renseignements sur le profil des délinquantes. Les renseignements sur les participantes ont été tirés du Système de gestion des délinquant(e)s (SGD), qui comprend les dossiers électroniques complets de tous les délinquants sous responsabilité fédérale. On a ainsi réuni divers éléments d'information : données démographiques (p. ex. situation de famille, âge); détails et caractéristiques des infractions; évaluation initiale (p. ex. niveau du risque et des

besoins); antécédents sociaux et autres.

Évaluation initiale des délinquants. Au moment de l'admission dans le système correctionnel fédéral, l'évaluation initiale des délinquants (EID) permet de recueillir des renseignements sur les antécédents criminels du délinquant (p. ex. infraction, peine) et d'autres données sociodémographiques importantes (p. ex. besoins dynamiques, santé mentale, sécurité) qui servent à établir un plan correctionnel du délinquant (voir la DC 705-6 pour de plus amples renseignements). Les mesures suivantes seront examinées : Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD; Brown et Motiuk, 2005) et l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R; Stewart, Wardrop, Wilton, Thompson, Derkzen, et Motiuk, 2017); l'évaluation des facteurs statiques (Helmus et Forrester, 2014); l'engagement des délinquants; la responsabilisation des délinquants; la motivation à participer au plan correctionnel; le potentiel de réinsertion sociale; et les facteurs de réceptivité.

Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) et Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R). L'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R; Stewart et coll., 2017), une version révisée de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (Brown et Motiuk, 2005) réalisée en 2009, est une composante de l'EID qui permet d'évaluer le niveau de besoins dynamiques d'un délinquant dans sept domaines : l'emploi et les études; les relations matrimoniales et familiales; les fréquentations; la toxicomanie; le comportement dans la collectivité; la vie personnelle et affective; et les attitudes. Ces domaines sont évalués en remplissant 100 indicateurs dichotomiques cotés comme « Oui » ou « Non ». Environ le tiers de l'échantillon examiné a été analysé au moyen de l'IDAFD (35 %). Les deux autres tiers ont été évalués au moyen de l'IDAFD-R (65 %). Il a été démontré que cet outil permet prédire de manière fiable les résultats parmi les groupes de délinquants (Stewart et coll., 2017).

Évaluation des facteurs statiques (EFS). Un autre outil d'évaluation qui fait partie de l'EID est l'évaluation des facteurs statiques (EFS), qui permet d'évaluer le niveau de risque statique d'un délinquant. Cet outil d'évaluation comprend le Dossier des antécédents criminels, le Dossier sur la gravité des infractions et la Liste de contrôle des antécédents de délinquance sexuelle, qui consistent en une série d'indicateurs dont chacun est coté de façon dichotomique (« Présent » ou « Absent »). La cote générale obtenue à l'EFS a démontré des liens importants avec les résultats dans la collectivité, dont les révocations sans infraction, les réincarcérations

pour infraction (de quelque nature que ce soit) et les réincarcérations pour infraction avec violence, parmi les groupes de délinquants (Helmus et Forrester, 2014).

Engagement. L'indicateur de l'engagement précise si le délinquant est prêt à participer activement à son plan correctionnel (note « Oui » ou « Non »). Il tient compte de la disposition du délinquant à faire preuve de respect par son comportement et par son respect des règles pendant son incarcération ou pendant qu'il est sous surveillance dans la collectivité (SCC, 2015).

Responsabilisation La cote de la responsabilisation indique la mesure dans laquelle le délinquant assume la responsabilité de ses actions. Elle tient compte du degré de participation du délinquant et de la volonté de ce dernier de répondre aux exigences de son plan correctionnel. La cote de la responsabilisation permet aussi d'évaluer les attitudes, les comportements et les niveaux d'introspection des délinquants. Ces derniers reçoivent une cote du niveau de responsabilisation faible, moyen ou élevé (voir la DC 705-6 pour des descriptions de chaque cote).

Motivation. La cote de la motivation reflète la mesure dans laquelle les délinquants sont disposés à changer leur comportement et à reconnaître qu'il existe un problème (SCC, 2015). Elle prend en considération le sentiment de responsabilité des délinquants, l'incidence de leurs comportements sur leur vie, leur capacité d'apporter un changement (d'après leurs compétences et leurs connaissances) et la preuve de disposition à changer dans le passé (SCC, 2015). Les délinquants reçoivent une cote du niveau de motivation faible, moyen ou élevé (voir la DC 705-6 pour une description de chaque cote).

Une recherche sur l'évaluation de l'engagement, de la responsabilisation et de la motivation a récemment indiqué que les composantes de l'engagement et de la motivation permettaient de prédire les résultats des délinquants (Mathias et Wormith, 2017).

Potentiel de réinsertion sociale Le potentiel de réinsertion sociale (Gobeil, Keown, Gileno, Cousineau, Farrell MacDonald et Ternes, 2014) sert à évaluer le risque que présente un délinquant pour la collectivité, au moment de déterminer le niveau d'intervention nécessaire ou lorsqu'on envisage sa mise en liberté sous condition (SCC, 2003). Pour les délinquantes, il est fonction de l'évaluation selon l'Échelle de classement par niveau de sécurité, et de l'évaluation des facteurs dynamiques (c.-à-d. les besoins généraux) et statiques (c.-à-d. le risque global) (SCC, 2007). L'information sur le potentiel de réinsertion sociale peut être modifiée tout au long de la peine du délinquant en fonction des changements observés par l'agent de libération

conditionnelle quant à la probabilité que le délinquant réussisse sa réinsertion dans la collectivité.

Indicateur de réceptivité. L'indicateur de réceptivité précise si sont présents des facteurs (p. ex. troubles d'apprentissage, problèmes de santé mentale et d'attention, obstacles linguistiques) qui pourraient nuire à l'achèvement des programmes correctionnels de la personne (cote « Oui » ou « Non »).

Mesures des résultats intermédiaires – batterie de mesures d'évaluation. Une batterie de mesures d'évaluation auto-déclarées ont été communiquées à toutes les participantes au PDS avant le commencement du programme, puis de nouveau une fois le PDS terminé. La batterie de mesures comprenait des mesures normalisées sélectionnées aux fins de l'évaluation de divers concepts qui correspondent aux modules du PDS, en adaptant certaines mesures pour les appliquer à un échantillon de délinquantes. Plusieurs des mesures employées dans le cadre du PDS avaient déjà été appliquées pendant d'autres recherches évaluant les programmes correctionnels pour délinquantes. Ces mesures comprenaient les suivantes : le Questionnaire révisé sur la résolution de problèmes sociaux; l'Évaluation du changement de l'Université du Rhode Island (URICA); le Questionnaire sur les réactions souhaitables (QRS); et l'Échelle d'autoefficacité généralisée (EAG). Pour obtenir plus de détails concernant ces mesures, veuillez consulter Harris, Thompson et Derkzen (2015). Les principales mesures employées dans le cadre du PDS en particulier sont décrites en détail ci-dessous.

Échelle d'expériences liées aux relations intimes (EERI). Cette mesure auto-déclarée (EERI; Brennan, Clark et Shaver, 1998) sert à évaluer le concept de l'attachement adulte. Elle est composée de 36 éléments (p. ex. « alors même que mon conjoint s'approche de moi, je constate que je me retire ») auxquels on attribue une note au moyen d'une échelle de Likert de 7 points allant de 1 (*fortement en désaccord*) à 7 (*fortement en accord*). Deux notes de sous-échelle de l'attachement sont calculées : l'échelle de l'anxiété et l'échelle de l'évitement. Ces notes sont calculées en établissant la moyenne des réponses aux éléments particuliers qu'englobent ces échelles (bien qu'il soit important de noter qu'il y a aussi des éléments à notes inversées). Les personnes qui obtiennent une note élevée au chapitre de l'évitement ont tendance à être mal à l'aise en situation d'intimité et à rechercher l'indépendance, tandis que celles qui obtiennent une note élevée au chapitre de l'anxiété ont tendance à craindre le rejet et l'abandon. Dans l'ensemble, la recherche a révélé que l'EERI constitue une mesure valide et fiable (Lopez et Gormley, 2002; Vogel et Wei, 2005). La présente étude a révélé que l'échelle de l'anxiété

présente un niveau élevé de cohérence interne, avec un alpha de 0,85. Elle a aussi révélé que l'échelle de l'évitement présente un niveau de cohérence interne acceptable, avec un alpha de 0,65.

Échelle révisée d'évaluation de la solitude – UCLA. L'Échelle révisée d'évaluation de la solitude – UCLA (Russell, Peplau et Cutrona, 1980) sert à mesurer les sentiments subjectifs de solitude et d'isolement social d'une personne (p. ex. « j'ai beaucoup en commun avec mon entourage »). L'échelle consiste en 20 éléments (dont 10 sont formulés en termes positifs et 10, en termes négatifs), et on attribue une note aux réponses sur une échelle de Likert à quatre points, allant de 1 (*Jamais*) à 4 (*Souvent*). La moitié des éléments reçoivent une note inverse, et, afin de générer une note totale, on calcule la somme de tous les éléments, une note plus élevée indiquant une plus grande solitude. Des études donnent à penser que l'Échelle révisée d'évaluation de la solitude – UCLA est valide et fiable (Russell, Cutrona, Rose et Yurko, 1984; Russell et coll., 1980). Dans le cadre de la présente étude, cette mesure a démontré une bonne cohérence interne, avec un alpha de Cronbach de 0,67 pour l'évaluation préalable au PDS et de 0,75 pour l'évaluation postérieure au PDS.

Échelle de difficultés de régulation des émotions (EDRE). L'Échelle de difficultés de régulation des émotions (EDRE; Gratz et Roemer, 2004) sert à évaluer plusieurs aspects du déséquilibre affectif. L'échelle est composée de six sous-échelles, y compris la non-acceptation des réponses affectives (non-acceptation; p. ex. « quand je suis contrarié, je me sens coupable de me sentir ainsi »), la difficulté à adopter un comportement orienté vers un but (buts; p. ex. « quand je suis contrarié, j'ai de la difficulté à me concentrer »), la difficulté à contrôler les impulsions (impulsions; p. ex. « quand je suis contrarié, je perds le contrôle de mon comportement »), le manque de conscience affective (conscience; p. ex. « je porte attention à mes sentiments »), l'accès limité à des stratégies de maîtrise des émotions (stratégies; p. ex. « quand je suis contrarié, je crois que je vais finir par me sentir très déprimé ») et le manque de clarté émotionnelle (clarté; p. ex. « j'ai de la difficulté à donner du sens à mes émotions »). Les éléments sont mesurés sur une échelle de Likert à 5 points allant de 1 (*Presque jamais*) à 5 (*Presque toujours*). Une note totale est calculée en faisant la somme des sous-échelles. L'EDRE est utilisée auprès de diverses populations et de vastes preuves empiriques démontrent qu'elle est une mesure valide et fiable (Victor et Klonsky, 2016). Pour l'échantillon examiné, la mesure a démontré une bonne cohérence interne pour la majeure partie

des sous-échelles, les alphas de Cronbach allant de 0,73 à 0,91 pour les sous-échelles de l'évaluation préalable au PDS, et de 0,78 à 0,94 pour l'évaluation postérieure au PDS. Cependant, l'échelle du manque de clarté émotionnelle a été jugée peu fiable pour l'évaluation préalable (0,30) et postérieure (0,27) au PDS. En outre, la sous-échelle de la difficulté d'engagement était peu fiable pour l'évaluation postérieure au PDS (0,55). En dernier lieu, les notes totales revêtaient également une bonne cohérence interne à l'évaluation préalable (0,87) et postérieure au PDS (0,86).

Échelle de viol de Bumby (EVB). L'Échelle de viol de Bumby (EVB; Bumby, 1996) mesure les distorsions cognitives chez les hommes qui agressent sexuellement des enfants et des femmes. L'échelle est composée de 36 éléments auxquels une note est attribuée sur une échelle de Likert à 4 points allant de 1 (*fortement en désaccord*) à 4 (*fortement en accord*). Pour générer la note totale, on calcule la somme des éléments, les notes plus élevées indiquant une plus grande acceptation des distorsions cognitives liées au viol. En l'occurrence, l'échelle a été adaptée à un échantillon de femmes qui ont agressé sexuellement des enfants et des adultes. Pour ce faire, nous en avons modifié le langage pour qu'il comprenne des pronoms féminins. Il est important de souligner que le simple fait de modifier les pronoms dans les éléments peut ne pas être suffisant pour rendre ceux-ci pertinents pour les femmes. Même si aucune recherche n'a évalué l'utilité de l'EVB auprès des délinquantes sexuelles, la présente étude a révélé une forte cohérence interne pour l'EVB, avec un alpha de Cronbach de 0,94 pour l'évaluation préalable et de 0,90 pour l'évaluation postérieure au PDS. Il faut mener une recherche approfondie à propos de la validation de cet outil auprès des délinquantes sexuelles.

Échelle d'agression de Bumby (EAB). L'Échelle d'agression de Bumby (EAB; Bumby, 1996) mesure les distorsions cognitives chez les hommes qui agressent sexuellement des enfants et des femmes. L'échelle est composée de 38 éléments auxquels une note est attribuée sur une échelle de Likert à 4 points allant de 1 (*fortement en désaccord*) à 4 (*fortement en accord*). Pour générer la note totale, on calcule la somme des éléments, les notes plus élevées indiquant une plus grande acceptation des distorsions cognitives liées à l'agression. En l'occurrence, l'échelle a été adaptée à un échantillon de femmes qui ont agressé sexuellement des enfants et des adultes. Pour ce faire, nous en avons modifié le langage pour qu'il comprenne des pronoms féminins. Encore une fois, il est important de souligner que le simple fait de modifier les pronoms dans les éléments peut ne pas être suffisant pour rendre ceux-ci pertinents pour les femmes. Même si

aucune recherche n'a évalué l'utilité de l'EAB auprès des délinquantes sexuelles, la présente étude a démontré une forte cohérence interne, avec un alpha de Cronbach de 0,91 pour la l'évaluation préalable et de 0,81 pour l'évaluation postérieure au PDS. Il faut mener une recherche approfondie à propos de la validation de cet outil auprès des délinquantes sexuelles.

Mesures des résultats à long terme. En plus des changements relatifs aux compétences des délinquantes entre les périodes antérieure et postérieure au PDS, les réincarcérations avant la date d'expiration du mandat (DEM) ainsi que les taux de nouvelles condamnations pour infractions à une loi provinciale et fédérale après la DEM ont été examinés.

Réincarcérations avant la DEM. Ces données ont été extraites de la base de données du SGD pour tous les délinquants qui sont retournés dans un établissement fédéral en date du 21 janvier 2018. Toutes les réincarcérations (révocation avec, ou sans, nouvelle infraction) ont été étudiées. De plus, les réincarcérations avec nouvelle infraction (dont celles pour infraction avec violence ou celles pour infraction sexuelle) ont été examinées.

Récidive postérieure à la DEM. La récidive postérieure à l'expiration du mandat a été codée à partir des données du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) par un assistant de recherche qualifié. La première infraction sexuelle, l'infraction avec violence et l'infraction sans violence après la DEM (infraction à une loi provinciale ou fédérale, au 8 février 2018) ont été examinées, de même que le type de peine et la période de suivi.

Approche analytique

Analyses propres à la partie I – Mise à jour du profil des délinquantes au SCC. Toutes les délinquantes sexuelles qui étaient sous responsabilité fédérale entre janvier 2000 et décembre 2017 ont été incluses dans les analyses des profils. Les données ont été recueillies pour toutes les participantes à partir du Système de gestion des délinquant(e)s (SGD)[3] du SCC par voie d'extraction automatisée. Les renseignements décrivant les caractéristiques démographiques des délinquantes, les caractéristiques de leur peine et de leur infraction, de même que le risque qu'elles présentent et leurs besoins liés aux facteurs criminogènes, seront présentés à l'aide de fréquences ou de taux de prévalence.

Analyses propres à la partie II – évaluation des résultats liés au PDS. Cette section

[3] Tous les renseignements concernant les peines des délinquants dans les établissements fédéraux sont conservés dans le Système de gestion des délinquant(e)s au SCC. Ces renseignements servent à éclairer de nombreuses décisions liées aux délinquants dans le système correctionnel fédéral.

présentera des renseignements descriptifs sur divers résultats postérieurs à l'achèvement du PDS. Le PDS a été offert dans six établissements fédéraux pour femmes : l'Établissement de la vallée du Fraser (EVF); l'Établissement d'Edmonton pour femmes (EEF); l'Établissement pour femmes Grand Valley (EFGV); l'Établissement Joliette; le Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci; et l'Établissement Nova pour femmes. Les données sur les évaluations du PDS ont été recueillies entre 2010 et 2017. Les participantes se sont soumises à la batterie de mesures d'évaluation du PDA avant d'y participer, puis de nouveau après l'avoir terminé. Une fois le processus terminé, les intervenantes du PDS ont expédié la copie papier des évaluations à la Direction de la recherche. Les réponses aux évaluations ont ensuite été saisies manuellement dans une base de données du logiciel SPSS (IBM, 2012).

En raison de la faible taille de l'échantillon de femmes qui ont terminé le PDS et qui ont achevé la batterie de mesures d'évaluation ($n = 33$), les batteries de mesures partiellement achevées (c.-à-d. l'évaluation antérieure au test) et les batteries de mesures entièrement achevées ont été incluses dans les analyses psychométriques. Afin de cerner les gains de traitement, des analyses par test *t* répétitives des mesures ont été réalisées dans le but de comparer les notes moyennes des mesures aux évaluations antérieure et postérieure, et les ampleurs de l'effet *d* de Cohen ont été calculées de manière à examiner l'ordre de grandeur de la différence.

Résultats

Les résultats sont présentés en deux parties. La partie I est centrée sur l'examen du profil de toutes les délinquantes sexuelles des établissements fédéraux ($N = 117$), y compris leurs caractéristiques démographiques, les caractéristiques de leur peine et de leur infraction, les renseignements sur la victime, les renseignements sur le besoin et les renseignements sur les résultats. La partie II est centrée sur l'évaluation des participantes ($n = 33$) au Programme pour délinquantes sexuelles (PDS). Plus précisément, cette partie des résultats est divisée en trois sections principales : 1) le changement qui s'opère chez les délinquantes par rapport aux divers résultats évalués avant et après l'achèvement du PDS; 2) la satisfaction des participantes à l'égard du PDS; et 3) les renseignements sur la récidive chez les délinquantes après l'achèvement du PDS.

Partie I : Mise à jour du profil des délinquantes sexuelles dans les établissements fédéraux

Caractéristiques démographiques. Le tableau 1 présente des données démographiques se rapportant à l'âge, à l'origine ethnique et à la situation de famille des délinquantes. L'âge moyen à l'admission pour l'échantillon était de 38 ans, les délinquantes sexuelles étant en majeure partie dans la trentaine (38 %). Les deux tiers des délinquantes sexuelles étaient désignées de race blanche, et environ 20 % des délinquantes sexuelles étaient des Autochtones. Par rapport à la population générale de délinquantes incarcérées au Canada, parmi les délinquantes sexuelles il y avait une proportion légèrement plus grande de délinquantes de race blanche (68 % contre 54 %) et une plus faible proportion de délinquantes autochtones (21 % contre 33 %; Sécurité publique Canada, 2012). Environ le tiers des délinquantes sexuelles étaient célibataires ou mariées ou en union de fait, et un peu plus de la moitié ne possédaient pas de diplôme d'études secondaires.

Caractéristiques de l'infraction et de la peine. Toutes les délinquantes de l'échantillon purgeaient une peine de durée déterminée. La durée moyenne des peines était de 43 mois (les durées allaient de 24 à 120 mois). Un peu plus du tiers des femmes écopaient une peine de trois ans ou moins. Quasiment toutes les délinquantes avaient été condamnées à une première peine pour une infraction de nature sexuelle, ce qui comprend la violence sexuelle, l'agression sexuelle, l'exploitation sexuelle, les contacts sexuels, les attouchements sexuels et l'incitation à des contacts sexuels. Les autres délinquantes avaient été condamnées pour voies de fait.

Tableau 1

Caractéristiques démographiques : âge, origine ethnique et situation de famille (N = 117)

Variable démographique	**Pourcentage (*n*)**
Âge à l'admission	
< 29 ans	22,3 (26)
30 à 39 ans	37,6 (44)
40 à 49 ans	23,9 (28)
50 ans ou plus	16,2 (19)
Origine ethnique	
Blanche	67,5 (79)
Autochtone[a]	20,5 (24)

Autres[b]	12,0 (14)
Situation de famille[c]	
Célibataire	39,3 (46)
Mariée ou en union de fait	35,0 (41)
Divorcée, séparée ou veuve	22,2 (26)
École secondaire terminée	46,2 (54)

Note : $N = 117$. [a]Les Autochtones comprennent les Indiens d'Amérique, les Métis et les Inuits.
[b]Les autres origines comprennent les suivantes : Sud-asiatique, Asiatique du Sud-Est, multiracial, Noir et Chinois, entre autres.
[c]Situation de famille inconnue pour $n = 4$ (3,5 %)

Renseignements sur les victimes. Les renseignements sur les victimes étaient disponibles pour 111 (94,9 %) des délinquantes sexuelles de l'échantillon (voir le tableau 2). Un peu plus du quart des délinquantes avaient commis une infraction sexuelle contre un membre de leur famille, ce qui est plus que la proportion déclarée dans les échantillons de délinquants sexuels sous responsabilité fédérale, en grande partie de sexe masculin (p. ex. Stewart et coll. (2016) ont signalé que 20 % des délinquantes faisant partie de l'échantillon avaient commis une infraction relative à l'inceste). Environ 86 % des victimes étaient des enfants, ce qui est également une proportion beaucoup plus grande que celle déclarée dans les échantillons de délinquants sexuels fédéraux, en grande partie de sexe masculin (p. ex. Stewart et coll. (2016) ont signalé que 35 % des délinquantes de leur échantillon avaient commis une agression à l'endroit d'un enfant). Près de la moitié des délinquantes faisant partie de l'échantillon avaient fait une seule victime, et la plupart des victimes étaient de sexe féminin (dont bon nombre étaient des fillettes). La proportion des délinquantes sexuelles qui avaient fait une victime de sexe masculin était plus grande que la proportion des délinquants sexuels fédéraux de sexe masculin signalée par Stewart et coll. (2016).

Tableau 2

Renseignements sur les victimes d'infractions sexuelles

	Total
	$n = 111$[a]
Renseignements sur l'infraction et la victime	% (*n*)

Type	
Inceste	28,8 (32)
Agression à l'endroit d'un enfant	13,5 (15)
Nombre de victimes	
1	46,8 (52)
2	17,1 (19)
3 ou plus	18,9 (21)
Victime de sexe féminin	60,3 (67)
Victime de sexe masculin	36,0 (40)
Enfants victimes[b]	
Fillettes victimes	54,9 (61)
Garçons victimes	31,5 (35)
Victimes adultes[c]	
Femmes victimes	9,9 (11)
Hommes victimes	7,2 (8)

Note : Les pourcentages ont été calculés à l'aide du *n* total connu (excluant les valeurs manquantes).
[a]Pour environ 5 % des délinquantes sexuelles, les renseignements sur la victime étaient manquants.
[b]Les enfants victimes comprennent les personnes de 17 ans ou moins.
[c]Les victimes adultes comprennent les personnes de 18 ans ou plus.

Évaluation initiale des délinquantes. La cote de sécurité initiale a pu être déterminée pour 94 % des délinquantes sexuelles de notre échantillon. Un peu moins des trois quarts des femmes ont d'abord été placées dans des établissements à sécurité moyenne (37 %), tandis que le quart des femmes ont initialement été placées dans des établissements à sécurité minimale (26 %).

Le tableau 3 présente la distribution des cotes du risque, du besoin, de la motivation, du potentiel de réinsertion sociale, de la responsabilisation et de l'engagement. Dans l'ensemble, les résultats indiquaient qu'à l'admission, plus de la moitié des délinquantes faisant partie de l'échantillon présentaient un risque statique et un besoin dynamique élevés[4]. Comparativement à la population générale de délinquantes des établissements fédéraux (n = 1 368), une proportion plus élevée de délinquantes sexuelles ont été jugées présenter un risque dynamique élevé (68,5 % contre 58,9 %; voir Stewart et coll., 2017). Plus de la moitié des délinquantes faisant partie de l'échantillon présentaient un niveau modéré de motivation, de potentiel de réinsertion sociale et

[4] Le SCC mesure le risque statique en évaluant les antécédents criminels, la gravité de l'infraction et les antécédents de délinquance sexuelle. Le risque dynamique est mesuré au moyen d'une analyse et d'une évaluation de sept domaines (domaines de besoins liés aux facteurs criminogènes), soit : emploi et études, relations matrimoniales et familiales, fréquentations et relations sociales, toxicomanie, comportement dans la collectivité, vie personnelle et affective et attitudes.

de responsabilisation et étaient considérées comme engagées à l'égard de leur plan correctionnel. Environ le tiers des femmes ont été désignées comme présentant des problèmes de réceptivité.

Tableau 3

Cotes du risque, du besoin, de la motivation, du potentiel de réinsertion sociale, de la responsabilisation et de l'engagement à l'admission

Variable	**Pourcentage (*n*)**
Risque statique (*n* = 111)	
Faible ou modéré	46,8 (52)
Élevé	53,2 (59)
Risque dynamique (*n* = 111)	
Faible ou modéré	31,5 (35)
Élevé	68,5 (76)
Niveau de motivation (*n* = 111)	
Faible	12,6 (14)
Modéré	64,9 (72)
Élevé	22,5 (25)
Potentiel de réinsertion sociale (*n* = 111)	
Faible	29,7 (33)
Modéré	60,4 (67)
Élevé	9,9 (11)
Niveau de responsabilisation (*n* = 89)	
Faible	23,6 (21)
Modéré	59,5 (53)
Élevé	16,9 (15)
Indicateur d'engagement (*n* = 89)	
Non	20,2 (18)
Oui	79,8 (71)
Indicateur de réceptivité (*N* = 89)	
Non	62,9 (56)
Oui	37,1 (33)

Note : La quantité de délinquantes pour qui il manquait des renseignements en ce qui concerne l'ensemble des variables allait de 6 à 28.

Une ventilation détaillée des sept domaines de besoins liés aux facteurs criminogènes est présentée dans les tableaux A1 et A2, à l'annexe A. Le besoin dans le domaine de la vie personnelle et affective était celui qui a été coté le plus souvent comme considérable ou élevé

(80 % des délinquantes sexuelles). Plus de la moitié des femmes ont été cotées comme présentant un besoin considérable ou élevé dans le domaine des relations matrimoniales et familiales et dans le domaine de l'emploi et des études. La toxicomanie représentait également un besoin clé (plus de 40 %). Dans le tableau A2, à l'annexe A, nous tirons des comparaisons, dans les domaines évalués au moyen de l'IDAFD-R, entre l'échantillon de délinquantes sexuelles et l'échantillon de la population générale de délinquantes qui se trouvent dans des établissements fédéraux (les taux de l'échantillon complet de délinquantes proviennent de Stewart et coll., 2017). L'écart le plus grand entre les délinquantes sexuelles et la population générale de délinquantes se faisait sentir le plus dans le domaine des besoins liés à la vie personnelle et affective, où les délinquantes sexuelles ont démontré un besoin beaucoup plus grand que la population générale de délinquantes. Les délinquantes sexuelles ont aussi fait preuve d'un besoin plus grand dans le domaine des relations matrimoniales et familiales et dans le domaine des fréquentations. À l'inverse, les délinquantes sexuelles ont manifesté un moins grand besoin dans les domaines de la toxicomanie et de l'emploi ou des études. Malheureusement, nous n'avons pas pu comparer les domaines de besoin avec l'IDAFD initial, puisque certains des éléments servant à évaluer les divers concepts selon l'IDAFD et l'IDAFD-R sont différents. Les indicateurs des domaines de la vie personnelle et affective et des relations matrimoniales et familiales sont analysés plus longuement.

Indicateurs de besoins dans le domaine de la vie personnelle et affective. Les indicateurs du domaine de la vie personnelle et affective mettent en évidence des domaines qui pourraient possiblement être ciblés aux fins de traitement. Par exemple, la plupart des délinquantes sexuelles sont évaluées comme ayant des difficultés dans les domaines suivants : l'ignorance des conséquences, l'incapacité d'établir un lien entre les actions et les conséquences, l'incapacité de faire des choix, la difficulté à résoudre des problèmes interpersonnels, la difficulté à faire face au stress et la capacité limitée de s'affirmer. Les autres problèmes courants dans ce domaine comprennent l'incapacité de reconnaître ses problèmes, la capacité limitée d'empathie et les attitudes sexuelles problématiques ou déviantes (voir le tableau A3 à l'annexe A).

Indicateurs de besoins dans le domaine des relations matrimoniales et familiales. Les indicateurs du domaine des relations matrimoniales et familiales ont démontré que la plupart des délinquantes sexuelles avaient eu des relations négatives ou dysfonctionnelles avec les parents

durant leur enfance, avaient eu des relations intimes problématiques ou des problèmes sexuels qui avaient une incidence sur leurs relations, et avaient été victimes de violence par le conjoint. D'autres problèmes courants qui ont été relevés comprenaient les antécédents de mauvais traitements, la difficulté à composer avec les responsabilités parentales et les enquêtes officielles sur les mauvais traitements infligés à des enfants et la négligence de ces derniers (voir le tableau A4 à l'annexe A).

Réincarcérations avant l'expiration du mandat (DEM). Deux résultats ont été évalués au cours de la présente étude : 1) les réincarcérations avant l'expiration du mandat[5] et 2) toute réincarcération en vertu d'un nouveau mandat de dépôt à la suite d'une infraction à une loi provinciale ou fédérale après l'expiration de la peine de ressort fédéral précédente[6]. Les résultats indiquaient que 27 délinquantes n'avaient pas encore été mises en liberté, que deux délinquantes avaient été mises en liberté en raison de l'expiration du mandat et qu'une délinquante avait été mise en liberté à la suite d'une ordonnance du tribunal. Ainsi, toute réincarcération dans un établissement fédéral avant l'expiration du mandat a été prise en compte en fonction de l'échantillon de 87 délinquantes sexuelles (dont 45 avaient terminé leur traitement).

Environ 58 % de ces 87 femmes ont été mises en liberté en vertu d'une libération d'office[7]; 36 % d'entre elles ont reçu une semi-liberté; 6 % ont reçu une libération conditionnelle totale; et une délinquante a été visée par une ordonnance de surveillance de longue durée. La période moyenne de suivi dans la collectivité était de 12 mois, allant de 1 mois à 28 mois. Dans l'ensemble, 13 délinquantes sexuelles (15 %) ont été réincarcérées – cependant, une seulement délinquante sexuelle seulement a fait l'objet d'une révocation avec nouvelle infraction (qui n'a pas été jugée de nature violente ou sexuelle). Les autres délinquantes ont été réincarcérées en

---

[5] Comprend les révocations avec ou sans nouvelle infraction pendant la période de surveillance dans la collectivité (de la mise en liberté à la date d'expiration du mandat [DEM]).

[6] Toute nouvelle condamnation (pour infraction à une loi provinciale ou fédérale) après la DEM a été codée à partir des données du Centre d'information de la police canadienne (CIPC). Cela exclut toute réincarcération qui peut s'être produite pendant la liberté sous condition.

[7] Au Canada, les délinquants peuvent bénéficier de trois formes de mise en liberté sous condition. La semi-liberté et la libération conditionnelle totale constituent deux formes de mise en liberté discrétionnaire. La semi-liberté donne au délinquant la possibilité de participer de façon continue à des activités dans la collectivité. D'ordinaire, le délinquant qui en bénéficie vit dans un établissement correctionnel ou dans une résidence de la collectivité (SCC, 2012). Dans le cadre de la libération conditionnelle totale, les délinquants doivent respecter les conditions qui visent à réduire le risque de récidive et se présenter de façon régulière à un surveillant de la liberté conditionnelle (SCC, 2012). La libération conditionnelle totale suit typiquement l'achèvement réussi de la semi-liberté. La libération d'office est une libération exigée par la loi selon laquelle les délinquants visés par une peine d'une durée déterminée de purger le dernier tiers de leur peine sous surveillance dans la collectivité et dans des conditions semblables à celles imposées aux délinquants en liberté conditionnelle totale (SCC, 2012).

raison d'une révocation sans infraction. En ce qui concerne les femmes réincarcérées, le nombre moyen de mois avant la réincarcération était de 5,6 mois, allant de 2 mois à 13 mois (médiane = 5 mois).

Résultats relatifs à la récidive après la DEM. Les renseignements du CIPC étaient disponibles pour 72 des 117 délinquantes sexuelles de l'échantillon examiné[8]. La période de suivi moyenne était de 57 mois et allait de 0 à 168 mois de l'expiration du mandat à la première infraction ou à la date d'extraction des renseignements du CIPC (le 8 février 2018). Au total, 13 des 72 femmes ont commis une nouvelle infraction (18 %), et la période moyenne précédant la première récidive a été de 33 mois, allant de 0 à 82 mois. Deux de ces nouvelles infractions étaient de nature sexuelle, 6 étaient des infractions avec violence et 7 étaient des infractions sans violence[9]. En outre, ces infractions ont entraîné une peine d'emprisonnement pour 9 des 13 femmes (69 %). Les autres ont écopé d'une amende ou d'une peine avec sursis et de probation.

Partie II : Résultats des participantes au Programme pour délinquantes sexuelles (PDS)

Parmi les 117 délinquantes sexuelles de l'échantillon examiné, un total de 55 femmes étaient inscrites à un programme de traitement pour délinquantes sexuelles. De ces 55 femmes, 45 (82 %) ont terminé leur traitement (qui comprenait l'achèvement réussi du programme ou la participation à toutes les séances du programme), qu'il s'agisse du PDS (40) ou d'un programme pour délinquantes sexuelles comparable[10] (5) (voir la figure A1, annexe A). La section suivante sur les résultats intermédiaires porte exclusivement sur les résultats des 33 délinquantes sexuelles qui avaient achevé (ou achevé en partie) la batterie d'évaluations psychométriques[11]. La section suivante consacrée aux réincarcérations avant la DEM et aux résultats en matière de récidive après la DEM porte sur les 40 délinquantes sexuelles qui avaient terminé le PDS.

Caractéristiques démographiques. L'âge moyen à l'admission pour ce sous-échantillon de délinquantes sexuelles qui avaient terminé le PDS était de 37 ans. Leur âge variait entre 21 et

---

[8] Les renseignements du CIPC ne sont pas disponibles au sujet des personnes qui n'ont pas atteint la date d'expiration de leur mandat (n = 43).

[9] Notons que ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives : des délinquantes pourraient avoir récidivé dans plusieurs catégories d'infractions.

[10] Cela comprend le Programme national pour délinquantes sexuelles et le Programme de maintien des acquis pour délinquantes sexuelles.

[11] Notamment, 14 autres femmes ont terminé un programme destiné aux délinquantes sexuelles autre que le Programme pour délinquantes sexuelles (PDS), y compris le Programme national pour délinquantes sexuelles et le Programme national de maintien des acquis pour délinquantes sexuelles.

61 ans (voir le tableau 4). Les deux tiers de ces délinquantes sexuelles étaient désignées de race blanche, et un peu moins du quart étaient des Autochtones, ce qui était comparable à l'échantillon général de délinquantes sexuelles. Ce sous-échantillon de délinquantes sexuelles était principalement composé de femmes célibataires ou divorcées, séparées ou veuves. Les femmes de ce sous-échantillon étaient moins susceptibles d'être mariées ou en union de fait que celles de l'échantillon général de délinquantes sexuelles. Le tiers de ce sous-échantillon de délinquantes sexuelles avaient un niveau de scolarité inférieur au diplôme d'études secondaires, soit une proportion inférieure à celle de l'échantillon général de délinquantes sexuelles.

Tableau 4

Données démographiques sur les délinquantes sexuelles participant au PDS

Variable démographique	**Pourcentage (*n*)**
Âge à l'admission	
< 20 à 29 ans	18,2 (6)
30 à 39 ans	45,5 (15)
40 ans ou plus	36,3 (12)
Origine ethnique	
Blanche	66,7 (22)
Autochtone[a]	24,2 (8)
Situation de famille[b]	
Célibataire	39,4 (13)
Mariée ou en union de fait	18,2 (6)
Divorcée, séparée ou veuve	30,3 (10)
A terminé l'école secondaire	63,6 (21)

Note : N = 33. [a]Les Autochtones comprennent les Indiens d'Amérique, les Métis et les Inuits.
[b]Situation de famille inconnue pour n = 4 (12,1 %)

Caractéristiques de l'infraction et de la peine. Toutes les femmes purgeaient une peine de durée déterminée. La durée moyenne était de 3,4 ans et les durées allaient de 2 à 8 ans. La durée d'une grande proportion (43 %) des peines était de 3 ans ou moins. Toutes les femmes sauf deux avaient été condamnées à une première peine pour une infraction de nature sexuelle, ce qui comprend la violence sexuelle, l'agression sexuelle, l'exploitation sexuelle, les contacts sexuels, les attouchements sexuels et l'incitation à des contacts sexuels. Un peu plus de 80 % de ce

sous-échantillon de délinquantes sexuelles ont d'abord été placées dans un établissement à sécurité moyenne, et un peu plus de 15 % d'entre elles ont d'abord été placées dans un établissement à sécurité minimale.

Renseignements sur les résultats de programme

Trois résultats de programme ont été examinés : les changements relatifs aux attitudes et aux compétences des délinquantes, la satisfaction des délinquantes à l'égard du PDS et le résultat relatif à la récidive, à la fois avant l'expiration du mandat et après l'expiration du mandat.

Mesures des résultats intermédiaires – batterie de mesures d'évaluation. Le tableau 5 affiche des renseignements sur les changements selon l'évaluation auto-déclarée préalable et postérieure au PDS, et ce, pour diverses mesures, dont la maîtrise des émotions, la solitude, l'autoefficacité et les croyances en matière de viol et d'agression[12]. Des renseignements plus détaillés concernant les notes moyennes (avant et après le PDS), les notes obtenues au test *t* et l'ampleur de l'effet *d* de Cohen sont présentés dans les tableaux A5 et A6 à l'annexe A. Notamment, des 33 délinquantes sexuelles qui ont achevé la batterie de mesures d'évaluation préalables au PDS, 27 seulement ont achevé la batterie de mesures d'évaluation postérieures au PDS. Les tests *t* étaient donc fondés sur une comparaison entre les 27 batteries de mesures d'évaluation préalables et postérieures au PDS plutôt que sur les 33 batteries de mesures au complet.

On a constaté qu'une fois le PDS terminé, les participantes faisaient preuve d'une conscience affective et d'une maîtrise des émotions accrues, ainsi que d'une plus grande autoefficacité et d'une moins grande solitude. Ces femmes déclaraient aussi, après l'achèvement du PDS, moins de distorsions cognitives liées au viol et à l'agression. Fait intéressant, les cotes relatives à la difficulté à maîtriser ses émotions, à la difficulté à adopter un comportement orienté vers un but et au manque de clarté émotionnelle n'ont pas diminué considérablement après l'achèvement du PDS, même si les résultats pointaient vers la bonne direction. Les cotes indiquant une difficulté à maîtriser ses impulsions ont fortement augmenté entre les évaluations préalable et postérieure au PDS. Les raisons de cette situation ne sont pas claires. Les

[12] Une analyse de l'efficacité a été réalisée pour s'assurer que l'efficacité était suffisante pour évaluer les changements avant et après le PDS. Notamment, l'efficacité statistique était limitée en raison de la petite taille de l'échantillon (qui peut avoir limité l'importance des comparaisons statistiques menées avant et après le PDS). Une analyse de l'efficacité ultérieure a indiqué que pour obtenir une ampleur d'effet de 0,30, il faudrait une taille d'échantillon de 70.

délinquantes qui ont terminé le PDS se sont généralement améliorées sur le plan de la résolution rationnelle de problèmes et de l'orientation positive en matière de problèmes. Elles ont en outre affiché des cotes plus basses au chapitre de l'insouciance, de l'orientation négative en matière de problèmes et du style d'évitement. Dans l'ensemble, ces résultats sont généralement favorables à une auto-amélioration une fois que le PDS est terminé.

Tableau 5

Changements des cotes des mesures d'évaluation entre les résultats obtenus avant et après le PDS

Mesures et sous-échelles	Changement entre les résultats obtenus avant et après le PDS?	Régression ou progression?
Échelle de difficultés de régulation des émotions		Aucun changement
Non-acceptation des réponses affectives		Aucun changement
Difficulté à adopter un comportement orienté vers un but		Aucun changement
Difficulté à maîtriser ses impulsions	✓	+
Manque de conscience affective	✓	-
Contrôle des émotions limité	✓	-
Manque de clarté émotionnelle		Aucun changement
Échelle d'évaluation de la solitude – UCLA	✓	-
Échelle d'autoefficacité généralisée	✓	+
Échelle de viol de Bumby	✓	-
Échelle d'agression de Bumby	✓	-
Questionnaire révisé sur la résolution de problèmes sociaux	✓	+
Orientation positive en matière de problèmes	✓	+
Orientation négative en matière de problèmes	✓	-
Résolution rationnelle de problèmes	✓	+
Impulsivité ou style insouciant	✓	-
Style d'évitement	✓	-

Note : ✓ = les cotes ont changé entre les évaluations préalable et postérieure au PDS; -/+ = un symbole négatif indique que la cote a diminué entre les évaluations préalable et postérieure au PDS, tandis qu'un signe positif indique que la note a augmenté entre les évaluations préalable et postérieure au PDS.

Résultats de l'Évaluation du changement de l'Université du Rhode Island (URICA) Pour examiner l'étape du changement survenu à la suite de la participation au PDS, on a administré l'URICA avant et après le programme (tableau 6). Avant de terminer le PDS, la majeure partie des délinquantes étaient à l'étape de la contemplation du changement (84,8 %, $n = 28$); cependant, une fois le programme terminé, les deux tiers des délinquantes étaient à l'étape de l'action (66,7 %, $n = 18$). Entre l'évaluation antérieure et postérieure au PDS, 11 femmes (40,7 %) sont restées à la même étape du changement, tandis que 15 délinquantes (55,6 %) sont passées à l'étape suivante du changement (de l'étape préalable à la contemplation à l'étape de la contemplation, ou de l'étape de la contemplation à l'étape de l'action). Aucune des délinquantes n'est passée à une étape inférieure du changement. En outre, les notes obtenues à l'étape de l'action ont eu tendance à augmenter entre l'évaluation préalable et l'évaluation postérieure au PDS ($t(26) = -3,37$, $p = 0,002$, $d = 0,48$), tandis que les notes obtenues à l'étape antérieure à la contemplation du changement ont eu tendance à diminuer ($t(26) = 2,15$, $p = 0,041$, $d = 0,30$; voir le tableau A7 à l'annexe A).

Tableau 6

Passage à l'étape inférieure ou supérieure de l'URICA entre les résultats obtenus avant et après le PDS

	Avant le PDS $n = 33$		Après le PDS $n = 27$	
Étape de changement	%	*n*	%	*n*
Pré-contemplation	3,0	1	0,0	0
Contemplation	84,8	28	33,3	9
Action	12,1	4	66,7	18
Maintien	0,0	0	0,0	0

Note : Des 33 délinquantes, 27 seulement ont achevé les batteries de mesures d'évaluation antérieures et postérieures au PDS.

Résultats du Questionnaire sur les réactions souhaitables (QRS). Depuis le commencement du PDS, deux versions différentes du QRS ont été administrées aux participantes : un questionnaire à cinq éléments et un questionnaire à sept éléments. En ce qui concerne les cotes relatives à l'auto-duperie (la tendance à faire des auto-déclarations qui sont

honnêtes, mais qui présentent un biais positif), les cotes n'ont pas beaucoup changé entre l'évaluation préalable et l'évaluation postérieure au PDS (voir le tableau A8 à l'annexe A). De même, les cotes concernant la gestion des impressions tirées du questionnaire à cinq éléments n'ont pas beaucoup changé; par contre, les cotes tirées du questionnaire à sept éléments ont beaucoup changé par rapport à l'évaluation préalable au PDS. De plus, les cotes relatives à la gestion des impressions avant le PDS n'ont été jugées présenter une forte corrélation avec aucune des cotes des mesures préalables au PDS. À l'inverse, les cotes de la gestion des impressions après le PDS (questionnaire à sept éléments) ont été jugées présenter une forte corrélation avec les cotes postérieures au PDS sur l'Échelle de viol de Bumby et l'Échelle d'autoefficacité généralisée (voir le tableau A9 à l'annexe A). Cela indique qu'à mesure que les cotes de la gestion des impressions augmentaient (c.-à-d. étaient faussement bonnes), les cotes d'autoefficacité augmentaient elles aussi. Fait intéressant, à mesure que les cotes de la gestion des impressions augmentaient, les cotes sur l'Échelle de viol de Bumby en faisaient de même.

Rétroaction des participantes. Après avoir terminé le PDS, et pour chacun des sept modules, les participantes se sont fait demander leur rétroaction (voir l'annexe B, tableaux B1 à B12, pour les résultats détaillés). Un peu plus de la moitié des répondantes ont indiqué que la durée du PDS était idéale. Il convient de souligner que presque toutes les participantes ont affirmé que le PDS et l'intervenante étaient parvenus à les aider à comprendre les changements qu'elles devraient apporter. Il est important de noter qu'un peu moins du quart des délinquantes de l'échantillon ont indiqué se sentir mal à l'aise à l'idée de confier leurs expériences personnelles au groupe.

La majeure partie des participantes ont attribué une cote bonne ou excellente à la qualité des modules. Par exemple, une participante a indiqué ceci :

> [Traduction]
>
> Ce programme m'est très utile. J'en ai appris beaucoup de choses, que ce soit d'être entourée de mauvaises personnes et d'être dans de mauvaises relations... Maintenant je sais que je peux obtenir de l'aide et être entourée de bonnes personnes. Et maintenant j'ai une voix. Je suis sur mon parcours de guérison. Je sais qui je suis; je suis une personne très bonne et gentille. Je suis ici à cause d'hommes dominants et violents. Si je n'avais

pas été avec cet homme en premier lieu, je ne serais pas ici. Parce que ce n'est pas qui je suis. Je suis une bonne personne.

En règle générale, les participantes ont indiqué que les modules répondaient à la plupart de leurs besoins, qu'ils les aidaient à gérer plus efficacement leurs problèmes qui les avaient conduites au crime, qu'ils étaient faciles à comprendre. Une participante a fait ce commentaire :

[Traduction]

J'ai beaucoup aimé ce cours. Il a été très utile pour comprendre mon comportement problématique, les situations à risque élevé et les facteurs déclencheurs. Il m'a aidée à déterminer les neutralisations et les mauvaises décisions dans mon cycle criminel et comment reconnaître à l'avenir que j'y ai recours et de cesser d'avoir des pensées négatives et des réflexions déformées. Merci beaucoup.

En plus du contenu des modules, la majeure partie des participantes ont aussi indiqué que leur intervenante était organisée au moment de gérer les modules du PDS.

[Traduction]

La façon de l'enseigner, de le présenter change beaucoup de choses, et [mon intervenante] a fait un travail remarquable. Nous posons toujours des questions si nous ne sommes pas certaines, et notre enseignante est toujours ouverte aux suggestions. Je crois quant à moi que la communication est une compétence. Ce n'est pas seulement de parler, mais de s'en servir d'une façon saine et de ne pas blesser qui que ce soit. Rien ne devrait être changé dans ce module.

Dans l'ensemble, les résultats indiquent que les participantes étaient satisfaites du contenu, de la planification et de la structure des modules, ainsi que de leurs intervenantes. Certains des aspects à améliorer qui ont été suggérés étaient liés à la mise en place d'un espace plus rassurant pour confier des expériences personnelles et à l'augmentation de la cohésion de groupe.

Réincarcérations avant la DEM pour le sous-échantillon du PDS. Tel qu'il a été indiqué précédemment, deux résultats ont été évalués au cours de la présente étude : 1) les réincarcérations avant l'expiration du mandat et 2) toute réincarcération en vertu d'un nouveau

mandat de dépôt à la suite d'une infraction à une loi provinciale ou fédérale après l'expiration de la peine de ressort fédéral précédente, dont l'évaluation a lieu au moyen d'un examen des dossiers du CPIC. Les résultats indiquaient que des 40 délinquantes sexuelles qui ont terminé le PDS, 12 n'avaient pas encore été mises en liberté ou avaient dépassé la date d'expiration de leur mandat. À ce titre, les renseignements se rapportant à toute réincarcération dans un établissement fédéral avant l'expiration du mandat sont fondés sur 28 délinquantes sexuelles. La période de suivi moyenne de ce sous-échantillon était de 12,75 mois. Les périodes allaient de 4 à 26 mois. Plus de la moitié (54 %) de ces femmes étaient en liberté d'office. Les autres étaient en semi-liberté ou liberté conditionnelle totale. Dans l'ensemble, 3 délinquantes sexuelles (10,7 %) ont été réincarcérées. Toutes ces femmes ont été réincarcérées sans infraction. Pour ces femmes, la période de suivi moyenne était de 9 mois. Les périodes allaient de 6 à 13 mois.

Résultats relatifs à la récidive après la DEM pour le sous-échantillon de délinquantes sexuelles. Nous avons examiné les taux de nouvelles condamnations à la suite de l'expiration du mandat des 21 femmes (52,5 %) pour lesquelles des renseignements du CIPC étaient disponibles. La période de suivi moyenne entre la DEM et la date d'extraction des renseignements du CIPC (le 8 février 2018) ou la date de la nouvelle infraction à une loi provinciale ou fédérale (selon celle qui est arrivée en premier) était de 22 mois. Les périodes allaient de 1 mois à 58 mois. Dans l'ensemble, une délinquante a récidivé. Cette infraction était de nature sexuelle et s'est produite un mois après l'expiration du mandat, ce qui a conduit à une peine d'emprisonnement. En raison des faibles taux de base de récidive et de la petite taille d'échantillon, nous ne pouvons comparer de manière significative les taux de récidive de ce sous-échantillon avec ceux de la population générale de délinquantes sexuelles de la partie I.

Analyse

La présente étude avait deux buts : 1) examiner le profil de toutes les délinquantes sexuelles purgeant une peine de ressort fédéral entre les années 2000 et 2017, et 2) évaluer l'efficacité du Programme pour délinquantes sexuelles (PDS) quant aux changements relatifs aux attitudes et aux compétences des participantes, à la satisfaction des participantes et aux taux de récidive après la mise en liberté. Tout comme les constatations passées (p. ex. Allenby et coll., 2012; Nathan et Ward, 2002; Wijkman, Bijleveld, et Hendricks, 2010), les résultats ont indiqué que les délinquantes sexuelles sont âgées de 30 à 49 ans, de race blanche, qu'elles possèdent un faible niveau de scolarité et qu'elles présentent un besoin élevé dans le domaine des relations matrimoniales et familiales et dans le domaine de la vie personnelle et affective. Les taux de récidive étaient compatibles avec ceux d'études passées (p. ex. Cortoni et coll., 2010), soit 2,8 % de toutes les délinquantes sexuelles avaient commis une nouvelle infraction sexuelle et 8,3 % d'entre elles avaient commis une nouvelle infraction avec violence après l'expiration du mandat.

Les participantes au PDS ont démontré d'importants gains de traitement, dont une amélioration de l'autoefficacité, des compétences en résolution de problèmes et de l'orientation en matière de problèmes, ainsi qu'une réduction des distorsions cognitives liées au viol et à l'agression et de la solitude, de l'insouciance et de l'évitement. Les participantes ont indiqué être satisfaites des modules, du contenu, de la structure et des intervenantes du PDS. Puisque les taux de récidive de base des délinquantes étaient bas, nous n'avons pas pu comparer la récidive entre les délinquantes ayant terminé le PDS et celles qui ne l'ont pas terminé.

Les délinquantes sexuelles

Ce profil à jour des délinquantes sexuelles présente une preuve supplémentaire des genres de besoins que les interventions devraient cibler. Plus précisément, par rapport à la population générale de délinquantes, les délinquantes sexuelles ont tendance à présenter un besoin plus élevé dans le domaine des relations matrimoniales et familiales et dans le domaine de la vie personnelle et affective, ainsi qu'un besoin moins élevé (quoique toujours important) dans les domaines de la toxicomanie, du comportement dans la collectivité et des fréquentations (Stewart et coll., 2017). Cela comprend les difficultés faisant ressortir des problèmes de maîtrise de soi, comme les problèmes de détermination des conséquences de ses actions, le fait de composer

avec les conflits et la résolution de ceux-ci, et la difficulté à résoudre les problèmes interpersonnels, ce que d'autres chercheurs ont déjà fait observer (p. ex. Elliot et coll., 2010; Gannon et Rose, 2008). Comme il a été souligné dans des études antérieures sur les délinquantes sexuelles d'autres administrations (Gillespie et coll., 2015; Levenson et coll., 2015; Nathan et Ward, 2002), les mauvais traitements durant l'enfance étaient courants dans l'échantillon examiné de délinquantes sexuelles. En effet, plus de 50 % de ces dernières ont vécu une certaine forme d'événement adverse pendant leur enfance, même si ces taux de mauvais traitements durant l'enfance étaient semblables à ceux de la population de délinquantes purgeant une peine de ressort fédéral (voir Stewart et coll., 2017, pour plus de détails). De plus, une proportion plus grande de délinquantes sexuelles présentaient des besoins élevés en général (68,5 %) comparativement à la population générale de délinquantes (58,9 %; Stewart et coll., 2017).

Il est important d'examiner le profil des délinquantes sexuelles, et plus particulièrement leurs besoins liés aux facteurs criminogènes, pour plusieurs raisons. Premièrement, la détermination des besoins propres à cette population peut orienter la mise au point de traitements. À l'heure actuelle, au SCC, le PDS (révisé en 2009) comporte plusieurs modules conçus pour répondre aux besoins dans le domaine de la vie personnelle et affective et pour aborder les distorsions cognitives, les expériences passées vécues pendant l'enfance et la prise de décisions. La détermination des facteurs de besoins et de réceptivité propres aux délinquantes sexuelles peut aider les intervenantes de programme, les psychologues et les conseillers qui travaillent auprès de ces femmes à mieux comprendre leurs situations de vie et les enjeux particuliers qui peuvent avoir une incidence sur leur réaction aux interventions et aux autres efforts de réadaptation. De plus, ces renseignements peuvent être utiles au moment d'envisager des révisions futures du PDS. Deuxièmement, la détermination des besoins et des caractéristiques des délinquantes sexuelles peut contribuer à l'établissement de typologies de délinquantes sexuelles, ce qui peut être utile afin de guider des interventions plus personnalisées (voir Wanamaker et coll., 2018). Le fait de reconnaître les différences dans les schémas criminels, les antécédents et les facteurs de besoins peut faciliter la gestion des cas des délinquantes en permettant aux agents de cas de reconnaître les signes de rechute et, donc, d'intervenir plus tôt.

Réincarcérations avant la DEM et récidive après la DEM. Quinze pour cent des délinquantes sexuelles qui ont été mises en liberté avant la date d'expiration de leur mandat ont

fait l'objet d'une révocation. Nous avons constaté qu'au cours de la période de suivi à plus long terme, 18 % des délinquantes sexuelles qui avaient atteint la date d'expiration de leur mandat avaient été condamnées de nouveau pour une nouvelle infraction. Ces résultats sont semblables à ceux d'une étude du SCC indiquant que les délinquants sexuels présentent généralement un taux de récidive plus bas que les délinquants non sexuels (Stewart et coll., 2016), ainsi qu'à ceux d'études portant sur les délinquantes sexuelles en particulier (Cortoni et coll., 2010; Sandler et Freeman, 2009). Une recherche future s'appuyant sur de plus grands échantillons de délinquantes sexuelles devrait comparer les résultats à long terme, comme les révocations et les nouvelles condamnations après l'expiration du mandat.

Les taux de récidive des délinquantes qui ont terminé le PDS (dont celles qui l'avaient terminé avec succès ou qui avaient assisté à toutes les séances) étaient quelque peu inférieurs à ceux de l'ensemble de la population de délinquantes sexuelles, même si les différences n'étaient pas importantes. Des 28 délinquantes sexuelles qui ont terminé le PDS et qui ont été mises en liberté, 10,7 % ont été réincarcérées avant l'expiration du mandat, ce qui est semblable aux résultats d'une recherche passée effectuée au SCC à propos de la population de délinquants sexuels (c.-à-d. Stewart et coll., 2016), et légèrement inférieurs à l'échantillon général de délinquantes sexuelles décrit précédemment. Cependant, les délinquantes qui ont terminé le PDS et qui ont été réincarcérées étaient demeurées dans la collectivité plus longtemps que la population générale de délinquantes sexuelles mises en liberté (malgré des taux de réincarcération semblables).

De plus, les attitudes et les compétences des participantes se sont améliorées d'après les résultats de la batterie de mesures postérieures à l'évaluation. Ces mesures correspondaient directement aux divers modules du PDS, dont les distorsions cognitives, la gestion des émotions, les relations et la communication, l'atteinte des buts, l'estime de soi et le bien-être. Après avoir terminé le PDS, les délinquantes sexuelles affirmaient ressentir moins de solitude et avoir moins de distorsions cognitives en ce qui concerne le viol et l'agression. Il est toutefois important de noter que la recherche sur les intérêts sexuels inappropriés des femmes n'a pas été approfondie et que les résultats à ce jour ont donné lieu à des constatations nuancées quant au lien entre les distorsions cognitives et les infractions sexuelles commises par les femmes (Gannon et Cortoni, 2010).

Après le traitement, les délinquantes déclaraient une plus grande autoefficacité et de

meilleures compétences en résolution de problèmes. Toutefois, les cotes relatives à la difficulté à maîtriser ses émotions, à la difficulté à adopter un comportement orienté vers un but et au manque de clarté émotionnelle n'ont pas diminué considérablement après l'achèvement du PDS, même si les cotes pointaient vers la bonne direction. Cela peut s'expliquer par la capacité insuffisante de relever les petits effets, vu la faible taille de l'échantillon. Notamment, nous avons constaté que la difficulté à maîtriser ses impulsions augmente sensiblement entre les résultats obtenus avant et après le PDS; la raison de cette constatation n'est pas claire. Il faut peut-être une intervention plus intensive axée sur les problèmes de contrôle des impulsions, étant donné qu'il s'agissait d'une importante préoccupation pour bon nombre des délinquantes de l'échantillon. En revanche, la diminution pourrait s'expliquer par l'augmentation de la prise de conscience de leur problème par les femmes en raison de leur participation au PDS.

Il y avait une corrélation positive entre la gestion des impressions et l'autoefficacité. Ces résultats peuvent indiquer que ces femmes « faussaient » l'ampleur de leur autoefficacité; toutefois, la recherche a indiqué que les mesures de la gestion des impressions devraient être interprétées avec prudence dans les échantillons de délinquantes (Mills et Kroner, 2006).

Fait important, les femmes ont fait état d'un niveau élevé de satisfaction à l'égard du contenu et de la structure des modules du PDS, de même que des intervenantes du programme. Toutefois, un peu moins du quart des délinquantes faisant partie de l'échantillon ont indiqué avoir connu un certain degré de malaise au moment de confier leurs expériences personnelles au groupe. Peut-être qu'entre autres améliorations, on pourrait renforcer la cohésion de groupe dans le but de favoriser un sentiment de sécurité et d'absence de jugement dans l'environnement de groupe. La recherche indique que l'évaluation de l'expérience des participants est importante, puisqu'elle permet de cerner des aspects à améliorer ainsi que d'améliorer les résultats et l'utilisation des ressources (LaVela et Gallan, 2014).

Limites et recherche future

La présente recherche comportait plusieurs limites qu'il faut souligner. Premièrement, l'échantillon qui a servi à évaluer les résultats du PDS était de petite taille et présentait de faibles taux de base de récidive. À ce titre, il n'était pas possible de comparer les résultats à long terme du PDS avec un groupe n'ayant pas suivi de traitement ou de comparer les résultats des délinquantes ayant terminé le PDS avec ceux des délinquantes qui ne l'ont pas terminé. La présente étude n'a également pas pu déterminer l'influence que les résultats immédiats, comme

les changements relatifs aux compétences et aux attitudes des délinquantes, ont eue sur les schémas de récidive. Une recherche ultérieure devrait aussi chercher à déterminer en quoi les diverses typologies de délinquantes sexuelles cernées dans la recherche du SCC (voir Wanamaker et coll., 2018) se distinguent en termes de résultats immédiats et à long terme. La recherche future devrait continuer de suivre les délinquantes qui terminent le PDS afin d'évaluer leurs résultats par rapport à un plus grand échantillon de délinquantes sexuelles.

En ce qui concerne les limites attribuables à la taille de l'échantillon, une troisième limite est le manque d'efficacité statistique. Une analyse de l'efficacité a indiqué que celle-ci est faible au moment de détecter une petite ampleur d'effet (en raison de la taille d'échantillon limitée). Une quatrième limite de l'étude est l'absence d'un groupe de comparaison. Les résultats sont donc de nature descriptive. Une recherche approfondie est requise sur un échantillon d'une plus grande taille et un groupe de comparaison (p. ex. les délinquants sexuels de sexe masculin, les femmes commettant des infractions non sexuelles).

En dernier lieu, est à noter que la population des délinquantes qui purgent une peine de ressort fédéral au Canada est généralement un groupe présentant un risque élevé qui a des antécédents d'infractions graves. Le profil qui est présenté dans la présente étude peut ne pas être représentatif des délinquantes sexuelles qui purgent une peine moins sévère ou non privative de liberté.

Conclusions

La présente étude a décrit les besoins d'une sous-population particulière de délinquantes sous responsabilité fédérale au Canada et examiné l'avantage d'une intervention conçue spécialement pour aborder la délinquance sexuelle chez les femmes. Vu le petit nombre de délinquantes sexuelles qui reçoivent une peine de ressort fédéral et les taux de base de récidive généralement bas chez ces femmes, il est difficile de réaliser des études évaluant le lien entre la réduction de la récidive et les interventions. Plusieurs sources de données ont toutefois fait ressortir des gains liés à la participation au PDS. Une recherche future fondée sur un plus grand échantillon devrait examiner d'autres méthodes de l'évaluation des résultats, comme la comparaison entre les délinquantes ayant terminé le PDS et celles qui ne l'ont pas terminé, et entre délinquantes ayant terminé le PDS et celles qui l'ont terminé partiellement.

Bibliographie

Allenby, K., K. Taylor, M. *Cossette* et D. Fortin. (2012). *Profil des femmes qui commettent des infractions sexuelles* (Rapport de recherche R-274). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Brennan, K. A., C. L. Clark et P. R. Shaver. (1998). Self-report measurement of adult attachment: An integrative overview. Dans J. A. Simpson et W. S. Rholes (éds), *Attachment theory and close relationships* (p. 46-76). New York: Guilford Press.

Brown, S. L. et L. L. Motiuk. (2005). *Le volet Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) du processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) : Examen méta-analytique, psychométrique et consultatif, 2005* (Rapport de recherche R-164). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Bumby, K. M. (1996). Assessing the cognitive distortions of child molesters and rapists: Development and validation of the MOLEST and RAPE scales. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8, 37-54. doi : 10.1177/107906329600800105

Cohen, J. (1988). *Statistical power analysis for the behavioral sciences* (2e éd.). Lawrence Erlbaum Associates: New York, NY.

Cortoni, F., K. M. Babchishin et C. Rat. (2017). The proportion of sexual offenders who are female is higher than thought: A meta-analysis. *Criminal Justice and Behavior*, 44, 145-162. doi : 10.1177/0093854816658923

Cortoni, F., R. Hanson et M. E. Coache. (2010). The recidivism rates of female sexual offenders are low: A meta-analysis. *Sexual abuse: A journal of research and treatment*, 22, 387-401. doi : 10.1177/1079063210372142

Denov, M. S. (2003). The myth of innocence: Sexual scripts and the recognition of child sexual abuse by female perpetrators. *Journal of Sex Research*, 40, 303-314. doi : 10.1080/00224490309552195

Elliot, I.A., H. J. Eldridge, S. Ashfield et A. R. Beech. (2010). Exploring risk: Potential static, dynamic, protective and treatment factors in the clinical histories of female sex offenders. *Journal of Family Violence*, 25, 595-602. doi : 10.1007/s10896-010-9322-8

Gannon, T. A., M. R. Rose et F. Cortoni. (2010). Developments in female sexual offending and considerations for future research and treatment. Dans T. A. Gannon et F. Cortoni (éds), *Female Sexual Offenders: Theory, Assessment, and Treatment* (p. 181-198). West Sussex, UK: Wiley-Blackwell.

Gannon, T. A., M. R. Rose et T. Ward. (2008). A descriptive model of the offense process for female sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 20, 352-374. doi : 10.1177/1079063208322495

Gannon, T. A., M. R. Rose et T. Ward. (2010). Pathways to female sexual offending: Approach or avoidance? *Psychology, Crime & Law*, 16, 359-380. doi : 10.1080/10683160902754956

Gannon, T. A., M. Rose et T. Ward. (2012). A descriptive offence process model for female sexual offenders. Dans B. K. Schwartz (éd), *The Sex Offender: Current trends in policy and treatment practice VII* (p. 1-19). Kingston, NJ: Civil Research Institute.

Gillespie, S. M., R. Williams, I. A. Elliott, H. J. Eldridge, S. Ashfield et A. R. Beech. (2015). Characteristics of females who sexually offend a comparison of solo and co-offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 27, 284-301. doi :1079063214556358

Gobeil, R., L-A Keown, J. Gileno, C. Cousineau, S. Farrell MacDonald et M. Ternes. (2014). *Cotation du potentiel de réinsertion sociale : examen des mesures dérogatoires* (extrait de recherche). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Gratz, K. L. et L. Roemer. (2004). Multidimensional assessment of emotion regulation and dysregulation: Development, factor structure, and initial validation of the Difficulties in Emotion Regulation Scale. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 26, 41-54. doi : 10.1023/B:JOBA.0000007455.08539.94

Harris, A., Thompson, J. et D. Derkzen. (2015). *Résultats de l'Évaluation des Programmes correctionnels pour les délinquantes* (Rapport de recherche R-374). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Helmus, L. et T. K. Forrester. (2014). *Évaluation des facteurs statiques (EFS) au cours du processus d'évaluation initiale des délinquants : lien avec les décisions de mise en liberté et les résultats dans la collectivité* (Rapport de recherche R-339). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

IBM Corp (2012). *IBM SPSS Statistics for Windows, Version 21.0.* Armonk, NY: IBM Corp.

LaVela, S. L. et A. S. Gallan. (2014). Evaluation and measurement of patient experience. *Patient Experience Journal*, vol. 1, n° 1, 28-36.

Levenson, J. S., G. M. Willis et D. S. Prescott. (2015). Adverse childhood experiences in the lives of female sex offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 27, 258-283. doi : 10.1177/1079063214544332

Lewis, C. F. et C. R. Stanley. (2000). Women accused of sexual offenses. *Behavioral Sciences and the Law*, 18, 73-81.

Lopez, F. G. et B. Gormley. (2002). Stability and change in adult attachment style over the first-year college transition: Relations to self confidence, coping, and distress patterns. *Journal of Counseling Psychology*, 49, 355–364. doi : 10.1037/0022-0167.49.3.355

Mathias, K. et S. Wormith. (2017). *Examen de la validité de l'évaluation de la responsabilisation, de la motivation et de l'engagement* (Rapport de recherche R-399). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Mills, J. F. et D. G. Kroner. (2006). Impression management and self-report among violent offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 21, 178-192. doi : 10.1177/0886260505282288

Nathan, P. et T. Ward. (2002). Female sexual offenders: Clinical and demographic factors. *Journal of Sexual Aggression*, 8, 5-21. doi : 10.1080/13552600208413329

Russell, D., C. E. Cutrona et K. Yurko. (1984). Social and emotional loneliness: An examination of Weiss's typology of loneliness. *Journal of Personality and Social Psychology*, 46, 1313–1321. doi : 10.1037/0022-3514.46.6.1313

Russell, D., L. A. Peplau et C. E. Cutrona (1980). The revised UCLA Loneliness Scale: Concurrent and discriminant validity evidence. *Journal of Personality and Social Psychology*, 39, 472-480. doi : 10.1037/0022-3514.39.3.472

Sandler, J. C. et N. J. Freeman. (2009). Female sex offender recidivism: A large-scale empirical analysis. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, vol. 21, nº 4, 455-473. doi : 10.1177/1079063209347898

Sécurité publique Canada. (2012). *Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 2011-2012.* Ottawa, ON : Auteur.

Service correctionnel du Canada. (2002). *Délinquantes sexuelles : Protocole d'évaluation et de traitement.* Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Service correctionnel du Canada. (2003). *Reintegration potential: A guide for determining and entering an offender's reintegration potential into the offender management system.*

Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada, Division de la réinsertion sociale (AR) (Prairies).

Service correctionnel du Canada. (2007). *Directive du commissaire 705-6 : Planification correctionnelle et profil criminel.* Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Service correctionnel du Canada. (2012). *Directive du commissaire 705-6 : Planification correctionnelle et profil criminel.* Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Service correctionnel du Canada. (2015). *Directive du commissaire 705-6 : Planification correctionnelle et profil criminel.* Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Stewart, L. A., A. Nolan et S. Rubenfeld (2016). *Délinquants sexuels purgeant une peine de ressort fédéral : Tendances de la population, profil actuel et résultats suivant la mise en liberté* (Rapport de recherche R-349). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Stewart, L. A., Wardrop, K., Wilton, G., Thompson, J., Derkzen, D. et L. Motiuk. (2017). *Fiabilité et validité de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques, révisé* (Rapport de recherche R-395). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Victor, S. E. et E. D. Klonsky. (2016). Validation of a brief version of the Difficulties in Emotion Regulation Scale (DERS-18) in five samples. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 38, 582–589. doi : 10.1007/s10862-016-9547-9

Vogel, D. L. et M. Wei. (2005). Adult attachment and help-seeking intent: The mediating roles of psychological distress and perceived social support. *Journal of Counseling Psychology*, 52, 347-357. doi : 10.1037/0022-0167.52.3.347

Wanamaker, K. A., D. Derkzen et C. De Moor. (2018). *Typologies des infractions sexuelles des délinquantes purgeant une peine de ressort fédéral : étude de validation* (manuscrit en cours d'approbation). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Annexe A : Résultats supplémentaires

Figure A1. De quelle manière la taille de l'échantillon est passée de 117 à 33 délinquantes sexuelles

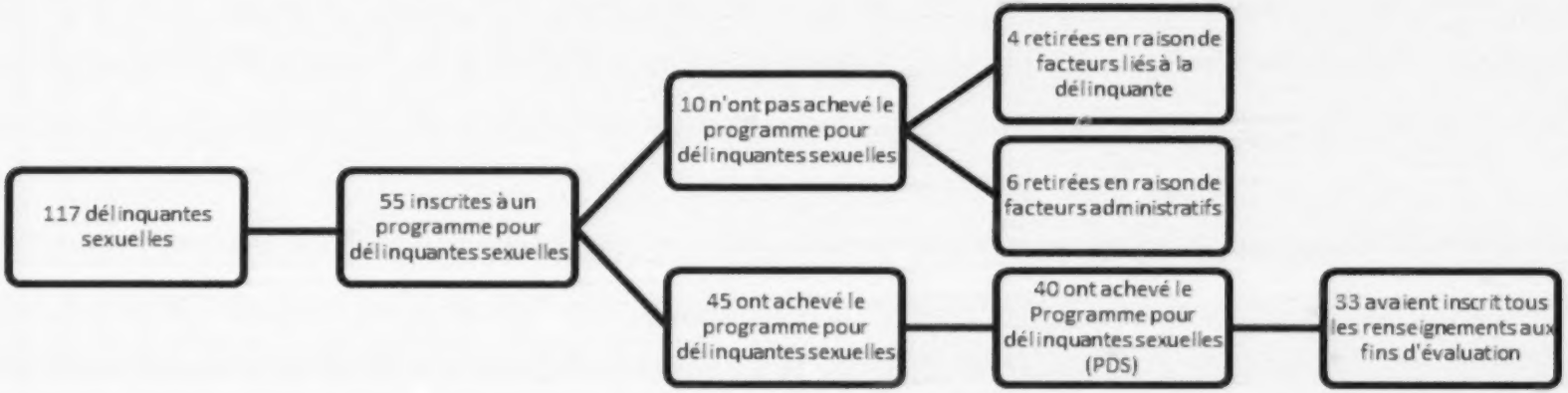

Note : Facteurs liés à la délinquante = en attente de suspension, liberté suspendue, retirée ou incomplet. Facteurs administratifs = libérée sous condition, transférée, annulation du programme, mise en liberté, changement d'affectation, date d'expiration du mandat atteinte. Quatre des femmes qui n'ont pas terminé le PDS à l'origine ont terminé le programme pour délinquantes sexuelles à une date ultérieure.

Tableau A1

Évaluation initiale des facteurs dynamiques (EIFD) – Cotes des domaines de besoins à l'admission

Domaine de besoins	**Pourcentage (*n*)**
Comportement dans la collectivité	
Atout ou aucun besoin	77,2 (27)
Besoin modéré ou manifeste	22,8 (8)
Relations matrimoniales et familiales	
Atout ou aucun besoin	20,0 (7)
Besoin modéré ou manifeste	80,0 (28)
Toxicomanie	
Aucun besoin	62,9 (22)
Besoin modéré ou manifeste	37,1 (13)
Vie personnelle et affective[1]	
Besoin manifeste	91,4 (32)
Attitudes	
Atout ou aucun besoin	60,0 (21)
Besoin modéré ou manifeste	40,0 (14)
Emploi et études	
Atout ou aucun besoin	40,0 (14)
Besoin modéré ou manifeste	60,0 (21)
Fréquentations	
Atout ou aucun besoin	68,6 (24)
Besoin modéré ou manifeste	31,4 (11)

Note : N = 35. Ce tableau présente la distribution des délinquantes sexuelles pour qui une EIFD a été remplie (*n* = 35, 29,9 %). Chacun des sept domaines est décrit comme un atout (c.-à-d. des antécédents de comportements positifs qui contribueront à la réinsertion sociale des délinquantes) ou comme aucun besoin, besoin modéré ou besoin manifeste. Il est important de noter que six délinquantes sexuelles n'avaient pas fait l'objet d'une évaluation selon l'IDAFD/IDAFD-R et qu'une délinquante sexuelle avait fait l'objet d'une Évaluation initiale des délinquants - condensée (EIDC). [1] Domaine de la vie personnelle et affective – seulement 8,6 % des délinquantes faisant partie de l'échantillon n'ont pas affiché de besoin manifeste dans ce domaine; à ce titre, seules les délinquantes qui ont affiché un besoin manifeste ont fait partie des données présentées dans le tableau.

Tableau A2

Évaluation initiale des facteurs dynamiques – révisée (EIFD-R) – Cotes des domaines de besoins à l'admission
Comparaison entre les délinquantes sexuelles et toute la population de délinquantes purgeant une peine de ressort fédéral

	Délinquantes sexuelles (n = 76)	**Toutes les femmes (N = 1, 368)**
Domaine de besoins	**Pourcentage (n)**	**Pourcentage (n)**
Comportement dans la collectivité		
Atout ou non	42,1 (32)	37,3 (510)
Faible	26,3 (20)	21,4 (293)
Modéré ou élevé	31,6 (24)	41,3 (565)
Relations matrimoniales et familiales		
Atout ou non	11,8 (9)	23,0 (314)
Faible	7,9 (6)	14,6 (200)
Modéré ou élevé	80,3 (61)	62,4 (854)
Toxicomanie		
Non	40,8 (31)	20,0 (274)
Faible	17,1 (13)	5,6 (77)
Modéré ou élevé	42,1 (32)	74,5 (1019)
Vie personnelle et affective[1]		
Non	0 (0)	4,3 (59)
Faible ou modéré	21,1 (16)	42,0 (575)
Élevé	78,9 (60)	53,7 (735)
Attitudes		
Atout ou non	27,6 (21)	34,9 (477)
Faible	19,7 (15)	15,6 (214)
Modéré ou élevé	52,6 (40)	49,5 (677)
Emploi et études		
Atout ou non	23,7 (18)	15,8 (216)
Faible	23,7 (18)	21,1 (289)
Modéré ou élevé	52,6 (40)	63,1 (863)
Fréquentations		
Atout ou non	42,1 (32)	17,6 (241)
Faible	14,5 (11)	12,5 (171)
Modéré ou élevé	43,4 (33)	69,9 (956)

Note : N = 76. Ce tableau décrit la distribution des délinquantes sexuelles pour qui une EIFD-R a été remplie (n = 76, 65,0 %). De même, pour l'EIFD-R, chacun des sept domaines a été évalué comme étant un atout pour l'adaptation à la vie dans la collectivité, comme ne présentant aucun besoin immédiat d'amélioration, un faible besoin d'amélioration, un besoin modéré d'amélioration ou un besoin élevé d'amélioration. [1]Le domaine de la vie personnelle et affective est séparé en catégories Faible ou modéré et Élevé (comparativement aux autres domaines, qui sont séparés en catégories Faible et Modéré ou élevé). Cela s'explique par le faible nombre de délinquantes appartenant aux catégories Modéré et Faible.

Tableau A3

Indicateurs de besoins dans le domaine de la vie personnelle et affective les plus répandus à l'admission

Indicateur de besoin[a]	**Pourcentage (*n*)**
Indicateurs combinés de l'EIFD et l'EIFD-R (*n* = 110)	
Difficulté à résoudre des problèmes interpersonnels	78,9 (86)
Capacité limitée de s'affirmer	73,4 (80)
Difficulté à faire face au stress	77,1 (84)
Ignorance des conséquences / incapacité d'établir un lien entre les actions et les conséquences	79,8 (87)
Incapacité de faire des choix	79,8 (87)
Capacité limitée d'empathie	60,6 (66)
Incapacité de reconnaître ses problèmes	71,6 (78)
Attitudes sexuelles problématiques ou déviantes	60,6 (66)

Note : N = 109. [a]Les résultats combinés à partir de l'EIFD (n = 35) et de l'EIFD-R (n = 76).

Tableau A4

Indicateurs de besoins dans le domaine des relations matrimoniales et familiales les plus répandus à l'admission

Indicateur de besoin[a]	**Pourcentage (*n*)**
Indicateurs combinés de l'EIFD et de l'EIFD-R (*n* = 110)	
Relations négatives ou dysfonctionnelles avec les parents durant l'enfance	51,8 (57)
Relations intimes problématiques ou problèmes sexuels qui ont une incidence sur les relations	80,9 (89)
Victimes de violence conjugale	71,8 (79)
Indicateurs de l'EIFD-R (*n* = 75)	
Antécédents de mauvais traitements	52,0 (39)
Difficulté à assumer des responsabilités parentales	64,0 (48)
Enquêtes officielles sur les mauvais traitements infligés à des enfants et la négligence de ces derniers	61,3 (46)

Note : [a]Les résultats combinés à partir de l'EIFD (*n* = 35) et de l'EIFD-R (*n* = 76).

Tableau A5

Différences entre les mesures d'évaluation préalables et postérieures au PDS

Mesures et sous-échelles	Avant le PDS		Après le PDS				
	M	*ET*	*M*	*ET*	*t*	*p*	*d*
Échelle de difficulté à maîtriser ses émotions	75,41	16,73	70,48	14,90	1,40	.173	.49
Non-acceptation des réponses affectives	12,19	5,76	9,56	3,95	2,00	.056	.74
Difficulté à adopter un comportement orienté vers un but	13,22	4,65	12,44	3,53	0,86	.397	.33
Difficulté à maîtriser ses impulsions	20,11	6,00	22,33	7,50	-2,76	.010	.33
Manque de conscience affective	15,89	6,00	13,67	7,50	2,76	.010	.33
Contrôle des émotions limité	17,63	5,92	14,37	4,45	2,67	.013	.75
Manque de clarté émotionnelle	12,26	3,16	11,78	2,94	0,69	.469	.30
Échelle d'évaluation de la solitude – UCLA	53,56	8,17	50,19	8,25	3,18	.004	.45
Échelle d'autoefficacité généralisée	27,96	6,22	31,89	5,24	-3,55	.002	.68
Échelle de viol de Bumby	52,04	10,83	44,52	9,40	2,89	.008	.59
Échelle d'agression de Bumby	50,11	8,67	45,56	6,99	3,50	.002	.53

Note : M = moyenne, *ET* = écart-type, *t* = t-test, *d* = valeur *d* de Cohen; même si les renseignements de l'évaluation préalable au PDS ont été inscrits pour 33 participantes, les résultats du test *t* ont été calculés en fonction des participantes pour lesquelles les évaluations préalable et postérieure au PDS avaient été remplies ($dl = 26$). La valeur *d* de 0,20 de Cohen est considérée comme petite, et la valeur 0,80 est considérée comme grande (Cohen, 1988).

Tableau A6

Différences entre les cotes du Questionnaire révisé sur la résolution de problèmes sociaux préalables et postérieures au PDS

	Avant le PDS		Après le PDS					
Mesures et sous-échelles	*M*	*ET*	*M*	*ET*	*t*	*dl*	*p*	*d*
Questionnaire révisé sur la résolution de problèmes sociaux	99,14	17,56	109,19	21,03	-3,11	20	0,005	0,52
Orientation positive en matière de problèmes	101,05	15,83	108,05	16,88	-3,27	19	0,004	0,43
Orientation négative en matière de problèmes	97,33	13,54	89,52	11,36	3,07	20	0,006	0,62
Résolution rationnelle de problèmes	97,57	19,21	110,10	20,43	-3,21	20	0,004	0,63
Style d'impulsivité ou d'insouciance	102,43	13,03	92,81	18,89	3,11	20	0,006	0,59
Style d'évitement	98,52	12,01	90,35	13,66	2,62	16	0,019	0,64

Note : En raison des renseignements manquants sur bon nombre des éléments ou l'âge, les résultats de chaque sous-échelle sont fondés sur un nombre différent de délinquantes (étendue : de 17 à 21 délinquantes). Les résultats sont fondés sur une cote normalisée pour chacune des sous-échelles et sur la cote totale du Questionnaire révisé sur la résolution de problèmes sociaux. *M* = moyenne, *ET* = écart-type, *t* = t-test, *dl* = degrés de liberté, *d* = valeur *d* de Cohen. La valeur *d* de 0,20 de Cohen est considérée comme petite, et la valeur 0,80 est considérée comme grande (Cohen, 1988).

Tableau A7

Évaluation du changement de l'Université du Rhode Island (URICA) : résultats préalables et postérieurs aux tests

	Avant le PDS		Après le PDS				
Étape du changement	*M*	*ET*	*M*	*ET*	*t*	*p*	*d*
Pré-contemplation	1,82	0,65	1,63	0,52	2,15	0,041	0,30
Contemplation	4,31	0,64	4,17	0,55	1,54	0,136	0,38
Action	4,23	0,49	4,47	0,45	-3,37	0,002	0,48
Maintien	3,12	0,71	2,94	0,77	1,53	0,138	0,41
Cote de la disposition à changer	9,83	2,23	9,95	1,85	-0,51	0,615	0,07

Note : Les résultats des tests *t* ont été calculés selon les participantes pour qui les évaluations préalable et postérieure au PDS étaient terminées (*dl* = 26). La valeur *d* de 0,20 de Cohen est considérée comme petite, et la valeur 0,80 est considérée comme grande (Cohen, 1988).

Tableau A8

Questionnaire sur les réactions souhaitables (QRS) : résultats préalables et postérieurs aux tests

	Avant le PDS		Après le PDS			
QRS	*M*	*ET*	*M*	*ET*	*t*	*p*
Auto-duperie (5 éléments)	3,89	2,72	4,44	3,29	-0,85	0,407
Auto-duperie (7 éléments)	5,89	2,42	6,67	4,15	-0,77	0,464
Gestion des impressions (5 éléments)	5,61	5,56	5,33	3,05	0,27	0,407
Gestion des impressions (7 éléments)	6,89	2,76	9,56	4,13	-2,44	0,041

Note : Les résultats des tests *t* ont été calculés selon les participantes pour qui les évaluations préalable et postérieure au PDS étaient terminées (*dl* total = 26).

Tableau A9

Corrélations entre les cotes de la gestion des impressions et autres mesures

Mesures	EAB[1]	EVB[2]	EDRE[3]	EAG[4]	QRRPS[5]	UCLA[6]
Évaluation préalable au PDS						
Gestion des impressions (5 éléments)	0,184	0,168	-0,168	-0,203	0,153	0,111
Gestion des impressions (7 éléments)	-0,496	-0,529	0,049	0,596	0,304	-0,115
Évaluation postérieure au PDS						
Gestion des impressions (5 éléments)	0,019	-0,034	-0,100	0,146	0,156	0,138
Gestion des impressions (7 éléments)	0,317	0,674 *	-0,166	0,893* *	0,280	-0,122

Note : [1]EAB = Échelle d'agression de Bumby; [2]EVB = Échelle de viol de Bumby; [3]EDRE = Échelle de difficultés de régulation des émotions; [4]EAG = Échelle d'autoefficacité généralisée; [5]QRRPS = Questionnaire révisé sur la résolution de problèmes sociaux; [6]UCLA = Échelle révisée d'évaluation de la solitude - UCLA. Questionnaire à 5 éléments sur la gestion des impressions : $n = 23$; questionnaire à 7 éléments sur la gestion des impressions : $n = 10$. $*p < 0,05$, $**p < 0,01$

Annexe B : Résultats de la rétroaction des participantes

Tableau B1

Rétroaction des participantes postérieure au PDS – Expérience de groupe

	Cotes			
	1	2	3	4
	Piètre	Acceptable	Bon	Excellent
Question	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)
À quel point étiez-vous à l'aise de parler de vos expériences personnelles en groupe?	13,0 (3)	8,7 (2)	39,1 (9)	39,1 (9)
Est-ce que le groupe a bien travaillé ensemble pour atteindre les objectifs du PDS?	(0)	0,0 (0)	26,1 (6)	73,9 (17)
À quel point la ou les intervenantes ont-elles répondu à vos besoins personnels et respecté vos objectifs personnels?	4,0 (1)	0,0 (0)	12,0 (3)	84,0 (21)
À quel point la rétroaction que vous avez reçue de la ou des intervenantes et des autres membres du groupe était-elle utile?	4,0 (1)	0,0 (0)	8,0 (2)	88,0 (22)
À quel point la ou les intervenantes étaient-elles sincèrement préoccupées à votre sujet?	4,0 (1)	0,0 (0)	8,0 (2)	88,0 (22)
À quel point étiez-vous confiante en la capacité de la ou des intervenantes de vous aider à atteindre vos objectifs liés au PDS?	4,0 (1)	0,0 (0)	8,0 (2)	88,0 (22)
À quel point le PDS vous a-t-il aidée à comprendre les changements que vous devez opérer?	0,0 (0)	0,0 (0)	8,0 (2)	92,0 (23)

Note : Cote 1 = piètre (c.-à-d. mal à l'aise, non utile, non réceptive, ne réussit pas); cote de 4 = bon (c.-à-d. à l'aise, utile, réussit). *N* allait de 23 à 25 par question.

Tableau B2

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS – Qualité générale du module

Quelle cote donneriez-vous à la qualité générale du module que vous venez de terminer?	Cotes			
	1 Piètre	2 Acceptable	3 Bon	4 Excellent
	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	3,6 (1)	3,6 (1)	35,7 (10)	57,1 (16)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	3,6 (1)	0,0 (0)	29,2 (7)	66,7 (16)
Module 3 : Gestion des émotions	4,2 (1)	0,0 (0)	37,5 (9)	58,3 (14)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	4,2 (1)	41,7 (10)	54,2 (13)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	0,0 (0)	23,8 (5)	76,2 (16)
Module 6 : Relations	0,0 (0)	4,8 (1)	14,3 (3)	81,0 (17)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	0,0 (0)	5,0 (1)	35,0 (7)	60,0 (12)

Note : N allait de 20 à 28 (selon le module).

Tableau B3

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS – Le module répond aux besoins

Dans quelle mesure le module a-t-il répondu à vos besoins?	Cotes			
	1 Aucunement	2 Quelque peu	3 En majeure partie	4 Totalement
	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	3,6 (1)	10,7 (3)	53,6 (15)	32,1 (9)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	4,2 (1)	0,0 (0)	41,7 (10)	54,2 (13)
Module 3 : Gestion des émotions	4,2 (1)	4,2 (1)	41,7 (10)	50,0 (12)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	4,2 (1)	45,8 (11)	50,0 (12)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	4,8 (1)	42,9 (9)	52,4 (11)
Module 6 : Relations	0,0 (0)	4,8 (1)	19,0 (4)	76,2 (16)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	5,0 (1)	0,0 (0)	20,0 (4)	75,0 (15)

Note : N allait de 20 à 28 (selon le module).

Tableau B4

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS – Gérer efficacement les problèmes

Le module vous a-t-il aidé à gérer plus efficacement les problèmes qui ont conduit à votre ou vos crimes?	Cotes			
	1 Il a empiré les choses	2 Il ne m'a pas aidée	3 Il m'a aidée quelque peu	4 Il m'a beaucoup aidée
	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	0,0 (0)	7,1 (2)	42,9 (12)	50,0 (14)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	0,0 (0)	8,3 (2)	33,3 (8)	58,3 (14)
Module 3 : Gestion des émotions	0,0 (0)	8,3 (2)	25,0 (6)	66,7 (16)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	12,5 (3)	25,0 (6)	62,5 (15)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	4,8 (1)	28,6 (6)	66,7 (14)
Module 6 : Relations	4,8 (1)	0,0 (0)	19,0 (4)	76,2 (16)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	0,0 (0)	5,0 (1)	20,0 (4)	75,0 (15)

Note : N allait de 20 à 28 (selon le module).

Tableau B5

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS – Facile à comprendre

Les renseignements du module étaient-ils présentés d'une façon facile à comprendre?	Cotes			
	1 Ils étaient tous difficiles à comprendre	2 La plupart étaient difficiles à comprendre	3 La plupart étaient faciles à comprendre	4 Ils étaient très faciles à comprendre
	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	0,0 (0)	3,6 (1)	32,1 (9)	64,3 (18)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	0,0 (0)	0,0 (0)	37,5 (9)	62,5 (15)
Module 3 : Gestion des émotions	0,0 (0)	4,2 (1)	33,3 (8)	62,5 (15)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	0,0 (0)	25,0 (6)	75,0 (18)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	0,0 (0)	19,0 (4)	81,0 (17)
Module 6 : Relations	0,0 (0)	0,0 (0)	28,6 (6)	71,4 (15)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	0,0 (0)	0,0 (0)	20,0 (4)	80,0 (16)

Note : N allait de 20 à 28 (selon le module).

Tableau B6

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS Recommandation à une amie

Recommanderiez-vous ce module à une amie qui a des problèmes semblables aux vôtres?	Cotes			
	1 Certainement pas	2 Je ne pense pas	3 Je pense que oui	4 Oui, certainement
	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	7,1 (2)	3,6 (1)	14,3 (4)	60,7 (17)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	7,1 (2)	0,0 (0)	16,7 (4)	66,7 (16)
Module 3 : Gestion des émotions	4,2 (1)	4,2 (1)	25,0 (6)	58,3 (14)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	4,2 (1)	25,0 (6)	70,8 (17)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	9,5 (2)	19,0 (4)	71,4 (15)
Module 6 : Relations	4,8 (1)	0,0 (0)	19,0 (4)	76,2 (16)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	5,0 (1)	0,0 (0)	35,0 (7)	60,0 (12)

Note : N allait de 20 à 25 (selon le module). En raison des réponses manquantes, le total des pourcentages de chaque module peut ne pas correspondre à 100 %.

Tableau B7

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS Satisfaction

	Cotes			
En général, quel est votre degré de satisfaction à l'égard du module?	1 Très insatisfaite % (*n*)	2 Quelque peu insatisfaite % (*n*)	3 Plutôt satisfaite % (*n*)	4 Très satisfaite % (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	0,0 (0)	7,1 (2)	17,9 (5)	64,3 (18)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	0,0 (0)	4,2 (1)	20,8 (5)	66,7 (16)
Module 3 : Gestion des émotions	0,0 (0)	4,2 (1)	25,0 (6)	62,5 (15)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	8,3 (2)	29,2 (7)	62,5 (15)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	4,8 (1)	33,3 (7)	61,9 (13)
Module 6 : Relations	4,8 (1)	0,0 (0)	28,6 (6)	66,7 (14)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	5,0 (1)	0,0 (0)	25,0 (5)	70,0 (14)

Note : N allait de 20 à 25 (selon le module). En raison des réponses manquantes, le total des pourcentages de chaque module peut ne pas correspondre à 100 %.

Tableau B8

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS – Les buts étaient clairs et avaient du sens

	Cotes			
Les buts des séances étaient-ils clairs et avaient-ils du sens?	1 Aucun n'était clair % (*n*)	2 Quelques-uns étaient clairs % (*n*)	3 La plupart étaient clairs % (*n*)	4 Presque tous étaient clairs % (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	0,0 (0)	3,6 (1)	32,1 (9)	53,6 (15)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	0,0 (0)	0,0 (0)	37,5 (9)	54,2 (13)
Module 3 : Gestion des émotions	0,0 (0)	0,0 (0)	33,3 (8)	58,3 (14)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	4,2 (1)	25,0 (6)	70,8 (17)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	0,0 (0)	14,3 (3)	85,7 (18)
Module 6 : Relations	0,0 (0)	4,8 (1)	19,0 (4)	76,2 (16)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	5,0 (1)	0,0 (0)	10,0 (2)	85,0 (17)

Note : N allait de 20 à 25 (selon le module). En raison des réponses manquantes, le total des pourcentages de chaque module peut ne pas correspondre à 100 %.

Tableau B9

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS – Les renseignements étaient utiles

Les renseignements présentés pendant les séances étaient utiles et importants pour moi	Cotes			
	1 Aucun % (*n*)	2 Quelques-uns % (*n*)	3 La plupart % (*n*)	4 Presque tous % (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	0,0 (0)	10,7 (3)	21,4 (6)	57,1 (16)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	0,0 (0)	12,5 (3)	25,0 (6)	54,2 (13)
Module 3 : Gestion des émotions	0,0 (0)	8,3 (2)	16,7 (4)	66,7 (16)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	4,2 (1)	33,3 (8)	62,5 (15)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	4,8 (1)	19,0 (4)	76,2 (16)
Module 6 : Relations	4,8 (1)	0,0 (0)	23,8 (5)	71,4 (15)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	5,0 (1)	0,0 (0)	15,0 (3)	80,0 (16)

Note : N allait de 20 à 25 (selon le module). En raison des réponses manquantes, le total des pourcentages de chaque module peut ne pas correspondre à 100 %.

Tableau B10

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS – Activités de groupe

Dans quelle mesure les activités de groupe ont-elles facilité votre apprentissage?	Cotes			
	1 Pas du tout	2 Minimalement	3 Quelque peu	4 Considérablement
	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	3,6 (1)	0,0 (0)	10,7 (3)	60,7 (17)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	0,0 (0)	4,2 (1)	29,2 (7)	54,2 (13)
Module 3 : Gestion des émotions	0,0 (0)	4,2 (1)	16,7 (4)	62,5 (15)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	4,2 (1)	20,8 (5)	70,8 (17)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	0,0 (0)	23,8 (5)	71,4 (15)
Module 6 : Relations	0,0 (0)	4,8 (1)	23,8 (5)	66,7 (14)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	5,0 (1)	5,0 (1)	20,0 (4)	65,0 (13)

Note : N allait de 20 à 25 (selon le module). En raison des réponses manquantes, le total des pourcentages de chaque module peut ne pas correspondre à 100 %.

Tableau B11

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS – Séances pratiques

Dans quelle mesure les séances pratiques étaient-elles utiles pour vous aider à comprendre vos problèmes et à modifier votre comportement?	Cotes			
	1 Aucune n'était utile	2 Quelques-unes étaient utiles	3 La plupart étaient utiles	4 Elles étaient toutes utiles
	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)	% (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	3,6 (1)	10,7 (3)	17,9 (5)	57,1 (16)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	0,0 (0)	8,3 (2)	33,3 (8)	50,0 (12)
Module 3 : Gestion des émotions	0,0 (0)	4,2 (1)	29,2 (7)	58,3 (14)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	8,3 (2)	16,7 (4)	75,0 (18)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	4,8 (1)	9,5 (2)	85,7 (18)
Module 6 : Relations	0,0 (0)	4,8 (1)	23,8 (5)	71,4 (15)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	5,0 (1)	0,0 (0)	25,0 (5)	70,0 (14)

Note : N allait de 20 à 25 (selon le module). En raison des réponses manquantes, le total des pourcentages de chaque module peut ne pas correspondre à 100 %.

Tableau B12

Rétroaction des participantes sur les modules du PDS – Organisation des intervenantes

	Cotes			
Dans l'ensemble, dans quelle mesure les intervenantes du PDS étaient-elles organisées?	1 Très désorganisées % (*n*)	2 Quelque peu désorganisées % (*n*)	3 Bien organisées dans l'ensemble % (*n*)	4 Très bien organisées % (*n*)
Module 1 : Contexte de la délinquance	0,0 (0)	7,1 (2)	3,6 (1)	89,3 (25)
Module 2 : Normes et croyances personnelles	0,0 (0)	4,2 (1)	8,3 (2)	83,3 (20)
Module 3 : Gestion des émotions	0,0 (0)	4,2 (1)	12,5 (3)	83,3 (20)
Module 4 : Sexualité	0,0 (0)	4,2 (1)	4,2 (1)	91,7 (22)
Module 5 : Communication	0,0 (0)	4,8 (1)	4,8 (1)	90,5 (19)
Module 6 : Relations	0,0 (0)	4,8 (1)	9,5 (2)	85,7 (18)
Module 7 : Comportement dans la collectivité	5,0 (1)	0,0 (0)	10,0 (2)	85,0 (17)

Note : N allait de 20 à 28 (selon le module). En raison des réponses manquantes, le total des pourcentages de chaque module peut ne pas correspondre à 100 %.